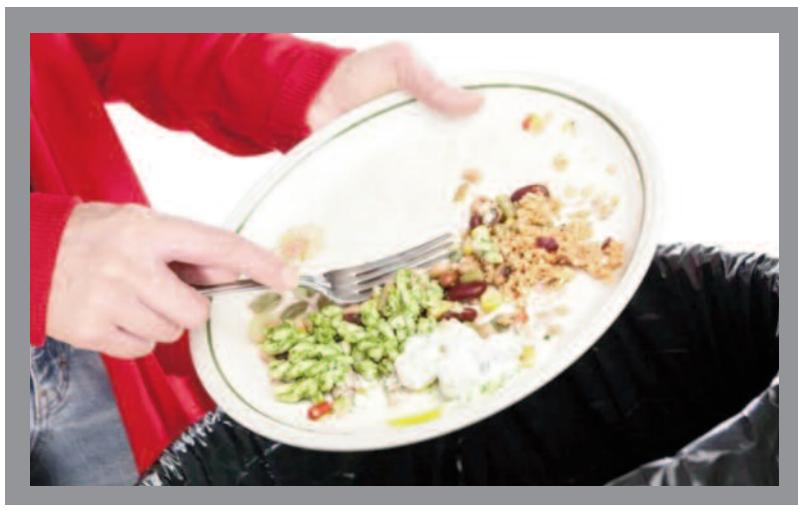


Produits alimentaires au Ramadhan

LE GASPILLAGE EN DÉCLIN

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7863– LUNDI 8 AVRIL 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



DANS LE DERNIER NUMÉRO D'*EL DJEÏCH*

L'ALGÉRIE UN HAVRE DE PAIX



L'Algérie constitue aujourd'hui « une oasis de sécurité et de tranquillité », en dépit des multiples et vaines tentatives ciblant sa cohésion et son unité, ce qui exige la conjugaison des efforts de tout un chacun pour unifier les rangs. C'est ce qu'a souligné la revue El Djeïch dans son dernier numéro du mois d'avril.
Page 3

ABSENCES DANS PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS

Des élèves prolongent les vacances

Page 4

LA PIÈCE «ANZ...UL» AU TNA

La folie comme ultime refuge...

Page 9

VIOLENCES APRÈS LE MATCH USMA - CSC

149 « hooligans » devant les juges

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

SOLIDARITÉ DURANT LE RAMADHAN

Forte mobilisation de l'ambassade d'Algérie en France

L'AMBASSADE D'ALGÉRIE en France a intensifié ses actions en faveur de la communauté algérienne durant ce Ramadhan 2024. Conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'appareil diplomatique et consulaire algérien en France s'est investi pour assurer une prise en charge adéquate des préoccupations de la communauté algérienne et la protection de ses intérêts au cours de ce mois sacré.
Veillant personnellement à maintenir un contact permanent qui sied aux spécificités du mois sacré, l'ambassadeur d'Algérie en France, Saïd Moussi a encadré tout le réseau consulaire et diplomatique pour assurer une passerelle efficace entre ces services et les Algériens de France. Outre la sauvegarde des intérêts de cette communauté et l'esprit d'écoute et d'assistance qui lui est dédié, la mobilisation aura permis de réunir les meilleures conditions autour desquelles les algériens vivant en France ont pu trouver un cadre de partage et de solidarité qui a pris plusieurs formes.
L'organisation des retrouvailles autour de tables d'iftar, distribution de kits alimentaires et création d'un cadre convivial notamment au bénéfice des chibanis isolés, des familles à faibles revenus et des étudiants algériens sont autant d'initiatives qui sont venues s'ajouter à l'ambiance chaleureuse née de cette politique de proximité. La démarche a touché l'ensemble du territoire français notamment les points à forte concentration de notre communauté. L'esprit d'entraide et de solidarité suivant la tradition algérienne a dominé ces espaces à la faveur de l'implication pleine de nos structures diplomatiques.
Au-delà de ce dispositif spécial, des activités culturelles ainsi que des actions d'appui aux mouvements associatifs impliqués dans cette œuvre ont également été entreprises à l'effet de conférer à ce mois sacré sa dimension de partage et de rapprochement même au-delà des frontières du pays.
Sur un autre chapitre et face à la demande croissante et au flux important qu'enregistrent les services consulaires au cours de l'année 2024 (renouvellement des passeports, préparation des vacances d'été et autres prestations), une série de mesures a été adoptée pour assurer une meilleure efficacité dans le traitement des dossiers et répondre, dans les délais raisonnables, aux requêtes des citoyens algériens.
Un redéploiement de rigueur pour une optimisation des services en faveur de la diaspora algérienne. Un nouveau rythme scrupuleusement suivi, voire supervisé par l'ambassadeur via des visites inopinées sur terrain, un mode d'inspection direct et indirect dans le souci de maintenir la qualité de service aux meilleures conditions.

Nassim Mecheri

GASPILLAGE ALIMENTAIRE DURANT LE RAMADHAN

Une tendance à la baisse

Les Algériens ont-ils gaspillé moins d'aliments durant ce mois de ramadhan ? Bien qu'un bilan définitif de l'Agence nationale des déchets (AND) ne soit pas encore établi, une tendance baissière du gaspillage alimentaire est avancée, comme ce fut le cas durant la même période de l'année dernière. Il semblerait que les différentes campagnes de sensibilisation appelant à une consommation responsable aient porté leurs fruits sur le terrain, signant ainsi une prise de conscience des consommateurs.

Faisant souvent les courses le ventre creux, les Algériens ont pour habitude de multiplier leurs achats alimentaires durant le mois de ramadhan, peu importe le coût du panier ! Une partie de ces achats se retrouve par la suite dans les poubelles. Le gaspillage alimentaire, devenu chronique, constitue un vrai phénomène en Algérie, avec son impact social, économique et environnemental. Une tendance qui commence à changer, d'autant que le gaspillage alimentaire a enregistré un recul durant le mois de ramadhan 2023. C'est d'ailleurs ce qu'a affirmé la responsable de la communication à l'AND, Sara Tazrout, laquelle a fait part d'une baisse du gaspillage alimentaire depuis la crise sanitaire du coronavirus. Selon elle, ce résultat est notamment le fruit de multiples opérations de sensibilisation, citant le travail accompli par l'Agence nationale des déchets, qui avait récompensé, pour le ramadhan 2023, des ménagères ayant répondu favorablement à sa démarche. Un concours destiné à récompenser les meilleures recettes à base de restes de repas a été organisé. Mme Tazrout a, en effet, fait savoir que le taux le plus élevé de gaspillage alimentaire est enregistré au niveau des restes de repas, estimé à 38 %. Le gaspillage du pain, qui représente 25 % des achats des citoyens, représente, quant à lui, 18 % du total du gaspillage alimentaire. Pour ce qui est de ce mois de ramadhan et les tendances du gaspillage alimentaire, elle a indiqué que le bilan est en cours d'élaboration. Il se base sur les données collectées au niveau national. Les résultats seront probablement communiqués dans un mois, selon la responsable qui n'a pas donné plus de détails. Une tendance encourageante doit cependant être relevée, d'autant qu'une baisse notable de la quantité de pain jetée dans les rues est signalée par la société Netcom, chargée du nettoyage, de la collecte et du transport des déchets ménagers. Une situation qui renseigne sur une éventuelle baisse du gaspillage.


Une consommation plus responsable.

Le constat a également été confirmé par l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), qui fait état d'un léger recul du gaspillage alimentaire. Selon son président, Mustapha Zebdi, qui dit tirer cette conclusion d'un constat sur le terrain mais aussi des retours des entreprises chargées de la collecte des ordures, ce résultat, qualifié d'acquis, est le fruit de la conjugaison de plusieurs facteurs, principalement la sensibilisation. Une prise de conscience des consommateurs est également signalée par M. Zebdi qui rappelle que l'objectif est d'atteindre zéro gaspillage.
La sensibilisation semble être ainsi le seul rempart contre ce phénomène. Cette année, l'AND a également opté pour cette démarche. Un travail de proximité a été accompli par l'Agence au niveau des marchés et supermarchés ainsi qu'à travers les réseaux sociaux et les médias, l'objectif étant d'attirer l'attention des citoyens sur les conséquences du gaspillage alimentaire. « L'étape achat est une étape importante. C'est pour ça que nous avons opté pour cette démarche », a expliqué Mme Tazrout.
Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a, lui aussi, agi de la sorte. Ce département a usé de tous les moyens pour sensibiliser les consommateurs en appelant ces derniers à une consommation rationnelle et responsable. C'est une stratégie offensive qu'a adoptée le département du Commerce à travers le lancement d'une campagne nationale contre le gaspillage. Utilisant des clichés et des formules très explicites, le ministère du Commerce a innové dans le but de sensibiliser le maximum de personnes. Un spot publicitaire montrant un couple faisant les courses : l'un mettant différentes marchandises dans le caddy et l'autre jetant une partie de ces achats dans une poubelle, ainsi qu'une table divisée en deux, où une partie des repas préparés est jetée à la poubelle, démontrant ainsi l'ampleur de ce phénomène.
Des conseils pour la conservation des restes des repas au niveau des ménages et restaurants Errahma ainsi que la possibilité de donner une deuxième vie à ces repas en proposant des recettes sont diffusés en boucle par le ministère, notamment via les réseaux sociaux. Un travail sur le terrain a, en outre, été accompli par le ministère à travers ses directions locales, en collaboration avec des associations de protection des consommateurs et l'organisation des commerçants, au niveau des supermarchés, pour sensibiliser sur la nécessité de limiter le gaspillage alimentaire.

Lilia Aït Akli

SOLIDARITÉ

Nass El-Kheir offre des f'tour quotidiens

DEPUIS le début du mois de ramadhan, l'association caritative Nass El-Kheir distribue près de 300 repas par jour aux citoyens et familles nécessiteux pour le ftour. Orchestré par le chef cuisinier Hmimed Raissi, une armada de bénévoles œuvre quotidiennement à offrir des repas chauds à ceux qui ne mangent pas à leur faim, Membre permanent du haut conseil Nass El Kheir depuis 2015, Hmimed Raissi, chef cuisinier, œuvre à des actions de solidarité dans son propre laboratoire situé à Oued Romane, et ce depuis plus de 14 ans. « Le mois de ramadhan est une période pour multiplier les bonnes actions, notamment aider les plus démunis », a-t-il indiqué. Il a souligné que cette opération humanitaire, dont l'équipe s'active au quotidien pour le bien d'autrui, est une tâche difficile et un défi à accomplir au quotidien.
Natif de Bab El-Oued, M. Raissi a confié au Jeune Indépendant avoir grandi dans une famille généreuse, précisant que « ces gestes de bienfaiteur m'ont été inculqués par mes parents. A l'époque, mon père était marchand de légumes et je le voyais aider pendant le mois sacré les familles nécessiteuses, et c'est resté ainsi ».
Entouré d'une bonne équipe, le chef s'active depuis le premier jour du mois de ramadhan, dans une ambiance familiale. La journée commence dès 9 h et se poursuit jusqu'à la distribution des repas, moment de la rupture du jeûne.
Dans une grande cuisine, bien équipée avec des ustensiles adéquats, le chef et son fidèle second entament ce rendez-vous au service des autres avec passion. Dans le laboratoire, la solidarité des bénévoles est remarquable, chacun a sa tâche et tous travaillent avec harmonie. Le chef Hmimed, lui, est à ses fourneaux de bonne heure. La toque ajustée, le tablier bien noué, il concocte le repas du jour. Au menu, une chorba frik (soupe rouge au blé concassé) et un tadjine zitoune avec viande d'agneau rôtie. Il a tenu à préciser que « pour le plat principal, la chorba, je la fait mijoter avec 3 kilos de viande d'agneau et sans aucune goutte d'huile. Pour lui donner un meilleur goût, je rajoute un peu de gras de rognons rouges ».
Concernant les recettes du jour, le chef a expliqué que « chaque jour est un défi, c'est comme à la maison ! Je dois gérer le portemonnaie, tout en offrant un repas spécial à nos dégustateurs », et pour joindre l'utile à l'agréable, le traiteur choisit de faire le marché lui-même, pour faire des économies et surtout pour éviter le gaspillage.
A propos des dons des citoyens, le chef Raissi a indiqué qu'il y a moins de dons et de sponsors, contrairement à l'année dernière. « L'année précédente, je distribuais 12 000 repas par jour. On avait des camions de distribution à Ben Aknoun et la place des Martyrs. Je touchais ainsi plus de familles démunies », a-t-il regretté.
De ce fait, les dons pour ce mois de ramadhan permettent au traiteur de préparer près de trois cent repas par jour. « Souvent, je rajoute de ma poche ce qui peut manquer afin de compléter les repas, et j'en suis fier », a-t-il confié. « Tout au long du mois sacré, on a distribué nos kits de repas dans les points de distribution au niveau de l'ITFC de Ben Aknoun », a-t-il indiqué.
Pour cette mission sociale, M. Raissi organise le kit comme suit : trois dattes, trois boules de pain, de l'eau, la chorba, un deuxième plat, selon le menu du jour. Il a précisé que « si la recette est généreuse, on rajoute des fruits ».
Selon le traiteur, cette opération de solidarité « est une responsabilité qui doit être respectée parce que j'ai pour mission, d'une part, de nourrir les personnes dans le besoin, et d'autre part, de développer un autre aspect qui est l'éducation culinaire des jeunes, et ce dans l'objectif de freiner le gaspillage », a-t-il conclu.

Amel Saïdi

DANS LE DERNIER NUMÉRO D'*EL DJEICH*

L'Algérie une oasis de sécurité

L'Algérie constitue aujourd'hui « une oasis de sécurité et de tranquillité », en dépit des multiples et vaines tentatives ciblant sa cohésion et son unité, ce qui exige la conjugaison des efforts de tout un chacun pour unifier les rangs. C'est ce qu'a souligné la revue El Djeïch *dans son dernier numéro du mois d'avril.*

Sous le titre « Consolidation continue des acquis inédits », la revue mentionne dans son éditorial que « dans un monde exposé aux turbulences, aux mutations et fluctuations, et dans un environnement régional caractérisé par les tensions et l'instabilité, notre pays, qui n'est pas à l'abri de ces événements et de leurs effets, constitue aujourd'hui une oasis de sécurité et de tranquillité, en dépit des multiples et vaines tentatives ciblant sa cohésion et son unité, et ce, grâce au haut niveau de conscience du peuple algérien et sa confiance en ses institutions et son Armée nationale populaire ».

A cet effet, la publication a rappelé le message du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a souligné à l'occasion de la fête de la Victoire (19 mars), qu'il s'agit « d'une conjoncture qui exige la conjugaison des efforts de tout un chacun pour unifier les rangs, conforter le front intérieur et hiérarchiser les priorités selon une perspective stratégique nationale ».

Evoquant la présidentielle anticipée, prévue en septembre prochain, l'auteur de l'édito note que l'Algérie « s'apprête, dans cinq mois, à organiser des élections présidentielles anticipées dans un climat empreint de dynamisme soutenu dans divers domaines, aussi bien au niveau national qu'international ».

La publication a relevé aussi que « sur le plan interne, l'Algérie s'attelle inlassablement à relever les différents défis auxquels elle est confrontée afin de renforcer sa souveraineté nationale et sa liberté dans la prise de décision », soulignant qu'il « n'est aucunement exagéré d'affirmer que l'Algérie nouvelle est en passe de gagner le pari économique, dès lors que de nombreux indicateurs prouvent qu'elle est sur la bonne voie, en passe d'obtenir d'excellents résultats et d'être à la hauteur des aspirations du citoyen ».

L'édito a mentionné, en outre, que « sur le plan externe, notre pays continue de marquer sa forte présence au niveau international, en tant que force de paix et de stabilité à travers ses appels continus à la paix dans les quatre coins du monde et son soutien aux causes justes, en particulier palestinienne et sahraouie ».

« Les efforts de l'Algérie ont été couronnés par l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies, le 25 mars 2024, d'une résolution exigeant un cessez-le-feu immédiat à Ghaza », se félicite la publication, précisant que cette résolution historique, à l'initiative de l'Algérie et adoptée par l'ensemble des pays membres élus, constitue « un précédent dans le parcours du Conseil de sécurité et témoigne de l'efficacité de la diplomatie algérienne ainsi que sa maîtrise de l'action dans les arcanes des Nations unies, particulièrement depuis le début de son mandat en tant que membre non permanent du Conseil ».

Pour la revue, « le processus d'affermissement des fondements de l'Algérie nouvelle se poursuit à un rythme soutenu », expliquant que « ceci requiert, aujourd'hui plus que jamais, la fédération des efforts de tous afin de préserver les acquis et aspirer à acquérir davantage de succès et de facteurs de force ».



Unifier les rangs et conforter le front intérieur.

En conclusion, l'édito d'El Djeich souligne que « dans un monde où les faibles n'ont pas de place, l'Algérie ne saurait être que forte par son peuple et ses institutions, sûre par son Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, bastion de l'Algérie, dont les fils continuent aujourd'hui de préserver le legs et héritage en toute détermination et dévouement et dans un esprit imprégné des plus hautes valeurs qui ont nourri leurs illustres ancêtres ».

Hachemi B.

REPRÉSENTANT LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

Attaf à Kigali pour le 30e anniversaire du génocide du Rwanda

LE MINISTRE des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a pris part, hier, à Kigali (Rwanda), en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la cérémonie commémorative du 30e anniversaire du génocide perpétré au Rwanda en 1994, a indiqué un communiqué du ministère.

La cérémonie a vu «une participation de haut niveau du continent africain et d'ailleurs, en signe de solidarité avec la République du Rwanda, qui s'est reconstruite après ce douloureux épisode historique, qui a coûté la vie à plus d'un million de Rwandais tutsis», précise la même source.

Les différentes activités organisées dans ce cadre portaient sur une reconstitution des crimes odieux subis par le peuple rwandais dans le silence international et en l'absence de toute initiative à même de mettre fin au bain de sang et de répondre aux appels de détresse des victimes, selon le communiqué.

La participation du ministre Ahmed Attaf a été «l'occasion de réitérer la solidarité permanente de l'Algérie avec la République du Rwanda et de souligner l'impératif de mettre en avant les enseignements tirés de la douloureuse expérience qu'a traversée ce pays frère pour contrer la guerre génocidaire menée par l'occupation israélienne contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza», a ajouté la même source.

En marge de cette cérémonie, le ministre des Affaires étrangères a eu des rencontres bilatérales avec plusieurs de ses homologues, conclut le communiqué du ministère.

M. B.

CONSEIL DES MINISTRES

Plusieurs dossiers examinés

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif aux wakfs et à des exposés relatifs à plusieurs autres secteurs. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

Lors de cette réunion, il a été procédé à des exposés relatifs au suivi de l'état d'avancement du « programme de développement des énergies renouvelables », à « l'actualisation du parc des smartphones » et au « barrage vert ». Une évaluation a été faite avant de passer aux perspectives », est-il précisé dans le communiqué.

S. N.

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Bataille autour du projet de règlement intérieur

L'ANNONCE d'une élection présidentielle anticipée en septembre semble avoir complètement chamboulé les calculs électoraux et politiques des parlementaires. Depuis plusieurs mois, les débats sur un projet de règlement intérieur de l'Assemblée populaire nationale butent sur des divergences importantes concernant des dizaines de dispositions et d'articles.

Les blocs parlementaires et les membres de la commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'APN n'arrivent pas à s'entendre sur un texte final. En dépit des réunions et des rapprochements de vues, aucun consensus ne s'est dessiné pour le moment, alors que les députés veulent à tout prix adopter ce règlement avant le début de la précampagne électorale, la collecte des signatures et des parrainages et la fin de la session parlementaire, soit vers le 4 juillet. Ce texte a connu près de 500 amendements, ce qui est déjà un record dans les annales de la Chambre basse du Parlement pour un simple document. Pourquoi ces divergences et cet engouement de la part des députés à vouloir enrichir ce document ? Il faut dire que ce règlement intérieur est une vieille revendication politique et parlementaire. L'institution législative souffre de carences juridiques dans son fonctionnement, notamment dans la clarification des droits et devoirs des députés. C'est pourquoi ce règlement comporte des dispositions sur le statut de député ou de membre de l'APN, ses tâches et son rôle, de même qu'il définit ses rapports avec le gouvernement et les administrations ou collectivités locales. Il prévoit même des sanctions et tout un processus sur des cas de déchéance ou de levée de l'immunité. Même l'absentéisme des députés, qui est une tradition décriée par l'opinion publique, devrait être pris en charge par ce texte. En filigrane, l'aspect financier est omniprésent derrière cette sourde bataille autour de ce texte.

Pour de nombreux députés, le texte proposé et débattu actuellement comporte des controverses, des articles flous qui pourraient être mal interprétés ou être sujet à des amalgames. Autrement dit, le projet ne répond pas aux espoirs et aux ambitions des députés, d'où le blocage actuel.

Mercredi dernier, la commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'APN a examiné le projet de règlement intérieur de l'Assemblée, tentant de trouver une issue au statu quo. Cette réunion, présidée par Ahmed Boubekeur, président de la commission, était consacrée à l'écoute des avis et suggestions des présidents des groupes parlementaires et leurs représentants concernant le projet.

Pour dépasser le blocage, M. Boubekeur a proposé la création d'un comité restreint chargé de reformuler et de réajuster le projet de règlement intérieur de l'APN. Ce comité devrait également examiner les modifications proposées par les députés afin d'aboutir à un texte consensuel qui réponde aux attentes de l'organe législatif et à celles des députés.

Pour certains députés, cette décision ne fait que retarder l'adoption du document statutaire, voire le reporter sine die, comme en 2017. Pourtant, ce comité s'est engagé à parachever son texte dans deux mois, avant même la convocation du corps électoral, le 8 juin prochain. Interrogés sur ce problème, des députés de différents partis politiques pensent que la création de ce comité restreint n'est qu'un compromis pour gagner du temps, étant donné les grands désaccords sur la formulation des amendements.

D'autres cercles estiment que le problème se trouve au niveau des états-majors des partis politiques, qui n'arrivent pas eux-mêmes à proposer ou à formuler un texte cohérent. Ainsi, au niveau du FLN ou du RND, il n'existe pas une convergence au sein de leurs députés sur les amendements ou sur les objectifs recherchés à travers ce règlement intérieur.

Pour rappel, la commission juridique de l'APN avait préparé le projet du document juste après le début de l'actuelle session parlementaire, en septembre dernier. Suite aux premières critiques, cette commission a retiré son brouillon et a décidé de rouvrir de nouvelles consultations à son sujet. Elle a écouté des experts, des juristes et des spécialistes, tout en recevant les propositions des députés. En février dernier, l'APN a ouvert une séance de discussion et de débats avec les députés, d'où le demi-millier d'amendements.

Mohamed Kouini

DES ABSENCES SONT SIGNALÉES DANS PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS

Des élèves prolongent les vacances de printemps

Après quinze jours de repos, des millions d'élèves ont repris, hier, les cours pour deux ou trois jours avant les congés de l'Aïd-el-Fitr. Cependant, beaucoup se sont absentés et les enseignants, notamment ceux du cycle secondaire, ont fait face à des classes presque vides.

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, qui présidait une réunion par visioconférence, a donné des instructions aux directeurs de l'éducation pour intensifier les visites de terrain au niveau des établissements scolaires et accompagner les établissements d'enseignement pour la reprise des cours du troisième trimestre de l'année scolaire 2023/2024.

Avec le début du troisième trimestre, le ministre a donné plusieurs directives, soulignant la nécessité de fournir plus d'efforts et de rigueur dans le travail pour le reste de l'année scolaire, tout en veillant à la mise en œuvre de toutes les opérations programmées qui feront l'objet d'un suivi actualisé sur la base des délais qui leur sont impartis.

Comme décidé par le ministère de l'Education nationale, la reprise des cours a eu lieu hier dans tous les établissements scolaires du pays et les vacances n'ont pas été prolongées. Les enseignants, de peur de faire l'objet de sanctions, étaient au rendez-vous. Les salles de cours étaient à moitié désertées par les élèves, ce qui a provoqué la colère de ces derniers. En effet, la reprise des cours était un peu spéciale hier, la majorité des élèves étant encore au rythme des soirées de ramadhan et ne comptant reprendre sérieusement les cours qu'après la fête de l'Aïd.

«Je me suis déplacé pour assurer un cours pour seulement 8 élèves, car la majorité d'entre eux se sont absentés», a témoigné Sarah, enseignante de langue française dans un lycée, soulignant que sa classe compte normalement 33 élèves. «Cette situation était prévisible, d'autant plus que les élèves n'ont pas le cœur à reprendre les cours pour seulement deux ou trois jours avant d'être libérés à nouveau à l'occasion de l'Aïd», a-t-elle ajouté.



Des classes presque vides.

Sarah a fait savoir que, dans son établissement, tout le monde se pose des questions quant à l'intérêt de faire revenir des enfants pour deux ou trois jours. «C'est toute une logistique qu'il faut relancer après les vacances, juste avant de repartir encore une fois en congé», a-t-elle indiqué. Elle a pris l'exemple de la cantine scolaire, qu'il faudra alimenter.

Toutefois, la jeune enseignante, qui s'est réjouie de ne pas faire le déplacement pour rien, a affirmé que certains de ses collègues se sont retrouvés face à des classes vides. «Il y a des parents qui nous ont prévenus à l'avance que leur enfant ne reprendrait pas les cours. On savait très bien qu'ils seraient nombreux à être absents», a-t-elle confié.

Cette dernière s'attendait à l'absence de plus de la moitié des élèves, comme la plupart de ses collègues d'ailleurs. «Cette situation risque de perturber le bon déroulement des cours, surtout que le ministre nous a exhortés à reprendre le travail. Les absents vont rater des cours importants pour ce dernier trimestre de l'année, surtout en ce qui concerne les classes d'examen», a-t-elle regretté.

Effectivement, beaucoup de parents ont décidé de prolonger les vacances de printemps pour leurs enfants. Il convient de souligner que cette année, les trois jours de l'Aïd-el-Fitr se collent au week-end, et ce au grand bonheur des citoyens. C'est ce qui leur a fait espérer une prolongation de vacances, surtout avec les rumeurs qui ont alimenté les réseaux sociaux bien avant la sortie des élèves.

Cependant, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, avait été catégorique à ce sujet, affirmant, dès le début des vacances, que la date de la reprise des cours, prévue pour le 7 avril, sera respectée et qu'il n'y aurait pas de prolongation.

Le ministre avait souligné que le calendrier des vacances scolaires a été fixé en début d'année, en prenant en considération tous ces «aléas». «Les choses sont claires, les vacances sont prévues jusqu'au 7 avril. La reprise est maintenue pour ce jour-là et devra avoir lieu comme convenu. Aucun changement n'est prévu pour le moment», avait ajouté le ministre. Le premier responsable du secteur de l'éducation avait affirmé qu'il s'agissait de fake news et que cette option n'avait pas été envisagée. «Dans le secteur de l'éducation, chaque jour a son importance et sa valeur pour les élèves. Trois jours dans la vie scolaire sont importants, surtout pour ceux qui préparent des examens de fin d'année dans les différents cycles», a-t-il soutenu.

Lynda Louifi

ONEFD : l'examen d'attestation de niveau le 7 mai prochain

LE MINISTÈRE de l'Education nationale a annoncé, hier, dans un communiqué, que l'examen d'attestation de niveau pour les apprenants inscrits à l'Office national d'enseignement et de formation à distance (ONEFD) aura lieu le 7 mai prochain. «Le ministère porte à la connaissance de l'ensemble des apprenants inscrits à l'Office national d'enseignement et de formation à distance, au titre de l'année scolaire 2023/2024, que l'examen d'attestation de niveau aura lieu mardi 7 mai 2024», selon la même source. La convocation de participation à cet examen peut être téléchargée à partir de dimanche 7 avril 2024, via le lien électronique http://inscriptic.onefd.edu.dz/convocation_2024/, conclut le communiqué.

L. L.

NUMÉRISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Plus de 600 milliards de centimes économisés

LA POLITIQUE «zéro papier», mise en place par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a généré une économie de 616 milliards de centimes au Trésor public. C'est ce qu'a indiqué, hier, Abdelmadjid Daoudi, conseiller au ministère. M. Daoudi a précisé qu'en l'espace de trois mois, 520 milliards de centimes ont été économisés, suivis de 96 milliards de dinars au cours du dernier trimestre. Il a affirmé que «cette numérisation des services administratifs permet de rationaliser les dépenses et de réaffecter les ressources vers d'autres priorités du secteur».

Relevant que le secteur de l'enseignement supérieur est soutenu par 54 plates-formes numériques couvrant divers aspects, tels que la pédagogie, la recherche et les services, il a estimé que cela a eu un impact significatif sur les taux de réussite. «Le taux d'échec en première année est passé de 38 à 17 %, grâce à l'adoption du système de numérisation», a-t-il assuré sur les ondes de la Radio nationale. Il a expliqué que l'amélioration du taux de réussite est attribuée à plusieurs facteurs, tels que l'accès facilité aux ressources pédagogiques, l'utilisation d'outils d'apprentissage interactifs et un suivi pédagogique plus individualisé.

Le conseiller a également assuré que le niveau des universités algériennes a connu un bond significatif, soulignant que 23 universités figurent dans des classements mondiaux prestigieux et plusieurs chercheurs algériens se distinguent par leurs travaux de recherche de pointe.

Il a conforté ses propos en rappelant que les étudiants universitaires algériens se sont également distingués dans des compétitions internationales, à l'instar de la médaille de bronze remportée aux Olympiades de mathématiques, déclarant que «cette reconnaissance internationale confirme le potentiel et le talent des jeunes Algériens et souligne la qualité de l'enseignement supérieur».

Mettant en relief l'engagement du département de Baddari à renforcer les compétences linguistiques des étudiants, il a révélé que plus de 58 000 étudiants et enseignants ont bénéficié de formations en anglais, affirmant que «la maîtrise de cette langue est essentielle dans le monde universitaire d'aujourd'hui».

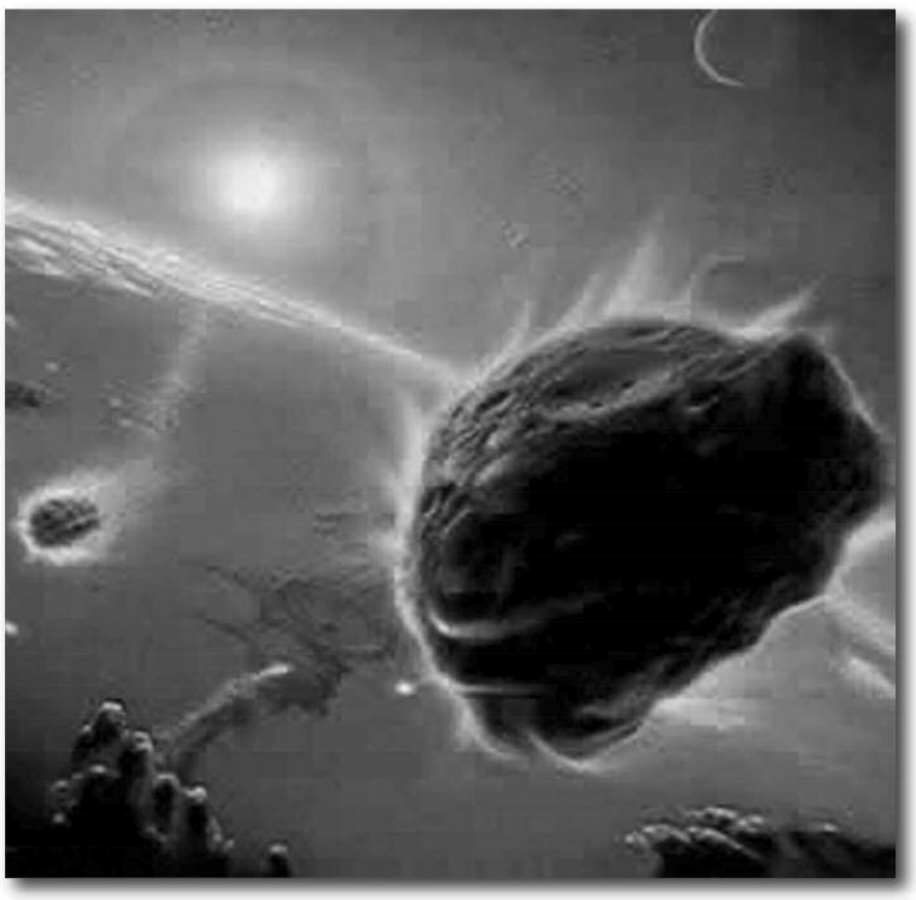
Par ailleurs, M. Daoudi a annoncé que pour l'année universitaire 2024/2025, une plate-forme innovante utilisant l'intelligence artificielle sera lancée dans l'objectif d'améliorer l'orientation des étudiants.

«Cette plate-forme permettra aux étudiants de mieux cerner leurs aptitudes et leurs aspirations et de faire des choix d'orientation plus éclairés», a-t-il expliqué. Il a ajouté qu'en tenant compte de leur profil individuel, l'intelligence artificielle proposera des suggestions de formations et de parcours universitaires adaptés à leurs potentialités. Il a également annoncé la création de plusieurs nouvelles spécialités lors de la prochaine rentrée universitaire, avec une plus grande ouverture de l'université à l'entrepreneuriat. Il a saisi cette occasion pour rappeler que «l'université algérienne est aujourd'hui une valeur ajoutée pour l'économie nationale en tant que productrice de richesse, de projets d'entreprises et de programmes de développement scientifique».

M. Daoudi a ainsi soutenu que la transition numérique du secteur de l'enseignement supérieur a permis d'améliorer la qualité de l'enseignement, d'accroître l'employabilité des diplômés et de contribuer au développement économique et social du pays.

Ainsi, le rôle de l'université ne se limite plus, aujourd'hui, à la dispense de l'enseignement classique. L'université se positionne comme un acteur majeur du développement économique du pays, en encourageant la création de projets porteurs d'avenir, et contribue à la diversification de l'économie nationale.

Sihem Bounabi



Les Miracles scientifiques du Coran

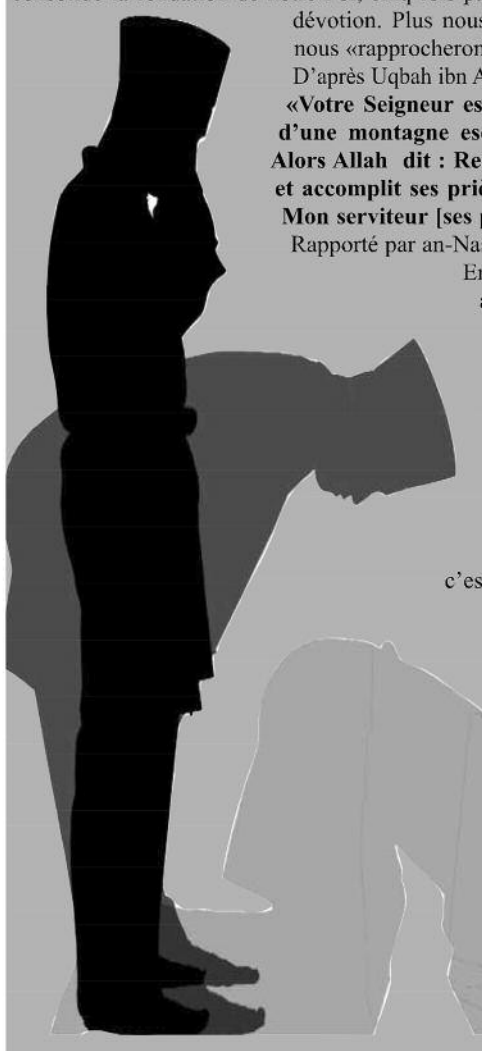
LE TOIT PROTÉGÉ (I)

«Et Nous avons fait du ciel un toit protégé. Et cependant ils se détournent de ses signes.» (Sourate 21, Les Prophètes, v. 32)
Presque tout le monde a déjà vu des images de la surface lunaire. Sa structure en surface est très inégale et ceci est dû aux innombrables météores qui s'y sont écrasées. La multitude de cratères formés par ces météores est l'une des caractéristiques particulières de la lune.
Il paraît clair que n'importe quelle station spatiale ou n'importe quel site résidentiel établis sur la surface de la lune sans bouclier spécial serait très probablement démoli avant peu. La seule méthode pour empêcher ceci serait « de les protéger » de n'importe quelle façon.

Si « le toit protégé » n'existait pas, les dangers menaçant la Terre seraient sûrement plus nombreux que ceux présents sur cette image.
La Terre est dotée naturellement de cette protection à laquelle nous ne pensons presque jamais. Les gens n'ont donc pas besoin de prendre des mesures supplémentaires pour se protéger.
L'atmosphère est capable de détruire tous les météores, petits ou grands, qui s'approcheraient de la Terre; elle est capable de filtrer tous les rayons nocifs provenant de l'espace et assure ainsi une fonction vitale pour la permanence de la vie humaine. De nombreux rayons nuisibles et même mortels provenant du Soleil et d'autres étoiles atteignent la Terre. Les explosions d'énergie, ainsi que les flamboiements qui ont lieu dans le Soleil, constituent la source principale de ces rayons nocifs puisque le Soleil est l'étoile la plus proche de la Terre. Lors de ces flamboiements solaires, un nuage de plasma est rejeté dans l'espace à une vitesse moyenne de 1.500 km/s.
Ce nuage de plasma, composé de protons positivement chargés et d'électrons négativement chargés, est électriquement conducteur. Comme le nuage s'approche de la Terre à une vitesse de 1.500 km/s, il commence à produire un courant électrique sous l'effet du champ magnétique qui se trouve autour de la Terre. Puis, ce champ magnétique terrestre exerce une force de poussée sur ce nuage de plasma qui est traversé par un courant. Cette force arrête le mouvement du nuage et le garde à une certaine distance de la Terre. Jetons maintenant un coup d'œil à la puissance de ce nuage de plasma qui « est arrêté » avant d'atteindre la Terre. Bien que ce nuage de plasma soit arrêté par le champ magnétique de la Terre, ses effets sont encore bien visibles depuis la Terre. À la suite d'éclairs puissants, les transformateurs électriques des lignes au voltage élevé ainsi que les fusibles des réseaux électriques peuvent exploser, et les réseaux de transmission peuvent se trouver endommagés.

Le Second *pilier* de *l'islam* : La Prière *(I)*

LA PRIÈRE (Salât) constitue le devoir le plus important d'un musulman. C'est le second des cinq piliers sur lesquels repose l'édifice de l'Islam.
Le Messager d'Allah a dit : **«L'Islam consiste en ce que tu dois: témoigner qu'il n'est d'autre divinité qu'Allah, et que Mouhammed est Son Envoyé, accomplir la prière rituelle, verser la zakat (impôt rituel) et accomplir le jeûne de Ramadhân, ainsi que le pèlerinage à la Maison d'Allah si les conditions de voyage rendent la chose possible».**
La Salât occupe une place qui vient immédiatement après l'Attestation de Foi, et Allah le Très Haut dans Son Livre Saint, le Glorieux Coran, nous exhorte à maintes reprises : **{Accomplissez la Salât }** Notre bien aimé Prophète nous a enjoint durant toute sa vie d'être très consciencieux vis-à-vis de cette prière. Même quand il fut dans son lit de mort, il nous a chargés de toujours prendre le plus grand soin de ce pilier fondamental de notre religion.
La Salât est une prière ordonnée, chaque musulman, homme ou femme, doit la pratiquer. Riches comme pauvres, aucune excuse n'est valable pour celui qui néglige de faire sa Salât régulièrement, car l'islam nous accorde toutes les facilités, tant et si bien que si l'eau fait défaut pour les ablutions, il nous est permis d'avoir recours au «Tayammum » (ablution sèche).
Et si, contrairement aux coutumes établies, quelqu'un ne peut se conformer aux divers gestes, postures et mouvements, pour cause de maladie, il lui est permis de prier par des signes. (avec la tête, ou les yeux…) Il ne nous est pas autorisé de la différer, même sur le champ de bataille ou sur notre lit de mort, une négligence vis-à-vis de la Salât entraîne une punition sévère. C'est un acte d'adoration si important que celui qui y renonce est considéré par la majorité des Savants, comme kouffar (mécréant)… Les savants ont pu déduire cela de la sourate 9 [At tawbale repentir] verset 11 : **{ S'ils se repentent, accomplissent la salât et acquittent la zakat, ils deviendront vos frères en religion. Nous exposons intelligiblement les versets pour des gens qui savent. }** [Sourate 9 - Verset 11]
La Salât est réellement une répétition pratique de notre foi. Dans cette prière nous nous tenons devant notre Dieu, les mains liées, inclinés sur les genoux, prosternés, les mains sur le sol et assis d'une manière humble; nous nous déclarons être esclaves de notre Sauveur, nous sollicitons Son secours et Sa guidée, nous Lui renouvelons notre déclaration d'obéissance. Cela consolide la fondation de notre Foi, cinq fois par jour, et nous prépare à exprimer l'esprit de dévotion. Plus nous serons sincères dans notre Salât, plus nous nous «rapprocherons» d'Allah le Très Haut…



D'après Uqbah ibn Amir : «J'ai entendu le Messager d'Allah dire : **«Votre Seigneur est enchanté par un berger qui, du sommet d'une montagne escarpée, donne l'appel à la prière et prie. Alors Allah dit : Regardez Mon serviteur, il appelle à la prière et accomplit ses prières. Il est dans Ma crainte. J'ai pardonné Mon serviteur [ses péchés] et Je l'ai admis dans le Paradis. »** [Rapporté par an-Nasa'i par une bonne chaîne de transmission.]
En conséquence, nous devons être très réguliers au sujet de la Salât, nous devons l'accomplir régulièrement avec dévotion et toujours en « djama'a » (en groupe)… Chaque Salât doit être accomplie avec une sincérité et une dévotion parfaites. Nous devons accomplir la prière d'une telle façon qu'elle constitue pour nous, au jour du Jugement dernier, une lumière à notre égard, un argument en notre faveur et un moyen pour notre délivrance. Nous devons croire que c'est le seul moyen pour la réalisation de tous nos besoins, et un guide pour l'observation totale du code islamique de vie dans son ensemble. Allah le Tout Puissant dit dans le glorieux Coran :
{ Réussiront vraiment ceux qui sont des croyants, humbles dans leur Salât } [Sourate 23 - Versets 1-2]
Cette réussite promise par la prière ne peut être obtenue qu'en l'observant d'une façon appropriée et parfaite…

Les 40 NAWAWIYA

3/ LES PILIERS DE L'ISLAM

Abu Abdel Rahman Abdullah fils de Omar ben al Khattab rapporte : "J'ai entendu le messager d'Allah dire : **« L'islam est bâti sur cinq piliers : L'attestation qu'il n'y a de divinité qu'Allah et que Mouhammad est son serviteur et son messager, l'accomplissement de la prière, l'acquittement de la zakat, le pèlerinage à la maison et le jeune de ramadan »**Boukhâry et Mouslim.

Explications :



Abu al-'Abbas al-Qurtubi (rahimahu Allah) a dit que ce Hadith signifie que ces cinq points sont les fondements et principes de base sur lesquels l'islam est fondée. Ce Hadith ressemble en partie au Hadith 2, l'Imâm Nawawi l'a inclus dans son recueil de 40 Ahâdith du fait de l'importance des cinq piliers de l'Islam.
Ce Hadith est très connu, il doit être appris par cœur et étudié dès l'enfance, il contient en effet des enseignements importants qui permettent de s'initier à la religion. Il s'agit des fondements de l'islam : les cinq piliers qui sont des actes et des paroles obligatoires.
Dans ce Hadith, on remarque que l'intention et la parole (l'attestation) ont précédé les actes d'adoration : la prière, la zakat, le pèlerinage et le jeune sont la mise en pratique de l'attestation. L'attestation est une parole, la prière et le pèlerinage sont des actes physiques et des paroles, le jeune et la zakat sont des actes physiques sans paroles, mais tous ont une même intention, celle de se soumettre à Allah et de l'adorer. Cela nous interpelle sur le fait que le croyant qui atteste de sa foi doit nécessairement traduire ses convictions en actes d'adoration. Mais également que la croyance associée à la pratique est unepreuve de notre appartenance à l'islam. Dans le Coran, Allah associe de nombreuses fois la croyance aux bonnes œuvres comme la Salât et la Zakat. L'islam est bâti sur cinq piliers sans lesquels la maison (foi) oscille et risque de s'écrouler. On imagine qu'une maison tenant sur cinq piliers sera solide, stable et fermement implantée, de même, on sait que plus on privera la maison de ses piliers et moins elle sera stable, tout en sachant que s'il ne devait rester qu'un seul pilier, ce serait forcément le pilier central de la maison : la foi. **"Certes Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne quelqu'associé. A part cela, Il pardonne à qui Il veut."** Sourate Nissa, verset 48 epentante.

RAMADAN, CE MOIS DE JEÛNE, DE PIETE ET DE SACRIFICE, FACE A LA MONDIALISATION DEVORANTE

Par Cheikh Tahar Badaoui



Cette mesure abrogationniste qui survint la mi de « Cha'ban » ou mois du Prophète, de la seconde année de l'Hégire, fut suivie par d'autres mesures législatives, dans la même année, à savoir : l'institution du jeûne obligatoire du mois de « Ramadan », celle de l'impôt cultuel « Zakat », sur les personnes et les biens, sans omettre la légitimité accordée par le Seigneur, Gloire à Lui Seul, aux opprimés de se défendre contre toute sorte de tyrannie et d'injustice, dont la bataille de « Badr » qui se solda au triomphe des musulmans, constitua à juste titre, la pierre angulaire d'un nouvel édifice, édifice de liberté, d'égalité et de paix entre les hommes, et concrétisa le dessus des valeurs morales et spirituelles de l'Islam, sur la sauvagerie des païens et l'obscurité du polythéisme.

Ce mois de « Cha'ban », clôture du mois sacré « Radjeb » et ouverture pour le mois de la Communauté « Ramadan », fut vénéré par le Prophète, Salut Divin Sur Lui, de sorte qu'il le jeûne presque en entier. En effet Son épouse, Mère des Croyants, la Noble 'Aicha dit à ce sujet : « Je n'ai jamais vu le Messager de Dieu, Sur Lui la Bénédiction et la Paix de Dieu, continuer le jeûne d'un mois autre que celui de «Ramadan » , et je ne l'ai jamais vu jeûner dans un mois plus que « Cha'ban » ». En outre, un compagnon du Prophète, en l'occurrence, Ussama Ibn Zeïd, que Dieu l'agrée dit également : « J'ai demandé au Prophète : « Ô Messager de Dieu, je ne vous ai jamais vu jeûner un mois autant que vous le faites au mois de « Cha'ban » ». C'est en vérité un mois, me répondit-Il, avec clairvoyance, délaissé par plusieurs, situé entre « Radjeb » et « Ramadan ». C'est le mois où toutes les actions des hommes montent au Seigneur et j'aime que mon action soit remise à Dieu alors que je suis à jeun. »

Cette mesure abrogationniste et tant d'autres encore, s'inscrivent dans le cadre du principe d'aisance consacré par plusieurs versets coraniques et entre autres le dernier Verset de la Sourate dite « Le Pèlerinage » ou dite « Al Hajj » « …et Il ne vous a imposé aucune gêne dans la religion, celle de votre Père Abraham, lequel vous a déjà nommé « Musulmans » avant ce (Livre) et dans ce (Livre) afin que le Messager, soit témoin, contre vous et que vous soyez vous-mêmes témoins contre les gens… ».

Il convient de préciser que cette décision suscita une forte inquiétude parmi les Musulmans et des critiques de la part des polythéistes et des Juifs. Les Musulmans s'imaginèrent perdre le bénéfice des prières précédentes. Dieu apaisa aussitôt leur tourment, en expliquant la raison de ce changement, qui constitue sans aucun doute une épreuve testant leurs profondes convictions à l'égard de l'Injonction divine, les distinguant par leur soumission, des Juifs qui brillèrent pour la plupart, par leur rébellion et leur sédition contre tout ce qui émane du Prophète ou tout ce qui est afférent à Sa Mission.

A noter que l'Ordre divin fût révélé avec insistance à trois reprises. D'abord Dieu ordonna à Son Prophète : « Nous T'avons vu ô Prophète interroger le Ciel du regard », puis Il exauça son vœu en Lui désignant la « Qibla », vers laquelle il devra tourner Son visage et qui l'agrée. Le deuxième ordre divin, fût : « De quelque lieu que Tu sortes, tourne Ton visage du côté de l'Oratoire sacré. C'est là une prescription de Ton Seigneur. Et Allah n'est point inattentif à ce que vous faites. ». Ainsi, Dieu Lui fit connaître que c'est la Vérité qui vient du Seigneur venant exaucer Ses ardents souhaits tant attendus. Quant au troisième Ordre, ce fût pour mettre fin aux calomnies et préjugés des Juifs et spéculations des Polythéistes.

En effet, les Juifs, sachant de par leur Livre sacré que Dieu choisira à Son Prophète le Temple sacré de la Mecque, Lui servant de Qibla dans Ses prières, prétendirent que le Prophète ne s'orienta vers la Ka'ba que par nostalgie et amour de la patrie, il adoptera sûrement leur religion et se dirigera sans aucun doute à leur Qibla, d'autant plus qu'il eût coutume de se diriger pendant longtemps vers leur Temple. C'est également une réponse aux Païens de Qoreich. Ces derniers s'indignèrent contre le fait que le Prophète, prétendant suivre la Religion d'Abraham s'est détourné dans Ses prières vers le Temple sacré de la Mecque et abandonnant ainsi le Temple de Jérusalem qui fait partie justement de cette nouvelle Religion.

D'autres développements s'imposent à présent. Des hadiths authentiques relatant minutieusement le déroulement de cet événement prodigieux.

A ce titre, le compagnon du Prophète Al Bara, que Dieu agrée son âme, rapporte : « l'Envoyé de Dieu qu'Allah Le bénisse et Le salue, faisait Ses prières durant seize ou dix sept mois en se dirigeant vers le Temple de Jérusalem. Il Lui plaisait beaucoup d'avoir la Maison sacré entre Lui et le Temple. Après le changement de la Qibla, la première prière qu'Il avait faite, fût celle de « l'Asr, », (précédant celle du coucher du soleil dite « El-Megrib »), en commun avec d'autres fidèles. La prière achevée, un homme de Ses compagnons passa par d'autres qui priaient en position d'inclinaison vers le Temple de Jérusalem, il leur dit : « Je jure par Dieu que nous venons de prier en direction de la Mecque. Orientez-vous vers ce Temple sacré. » Les hommes changèrent aussitôt leur Qibla et se dirigèrent vers la Ka'ba. »

Ce compagnon Al Bara, ajoute : « Nous ne savions pas si les prières de ceux qui les avaient accomplies avant le changement de la Qibla, seraient-elles agréées ou non. » Dieu révéla une disposition coranique en guise de réponse que voici : « Ce n'est pas Allah qui vous fera perdre le bénéfice de votre foi, car Allah Est plein de Mansuétude et de Clémence pour les hommes. » Verset 143 de la Sourate dite « La Vache » ou dite « Al Baqarah ».

Il convient d'ajouter à ce qui précède que durant la période médinoise qui s'étalait sur dix à seize mois, le Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui, conformément à l'Ordre divin, exhorta les Juifs et les Chrétiens, à corriger leurs croyances, par référence au Message coranique, à partir des sources originelles et d'unir leurs efforts aux Siens en vue d'établir l'unité de la Révélation.

Le dialogue de sourds qui s'en suivit, le refus obstiné dicté par l'orgueil du Rabbinat et du Clergé, mirent fin à tout espoir d'unicité. Dieu, Gloire à Lui Seul, mit alors le Prophète en garde contre toute éventualité de se laisser séduire par les inclinations passionnelles des opposants monothéistes, tel que le consignent les Versets 145 et 146 de la Sourate susvisée : « Certes, même si Tu apportais toutes les épreuves à ceux auxquels le Livre a été révélé, ils ne suivraient guère Ta direction (Qibla).

Et Tu ne pourras point suivre la leur ; et entre eux, les uns ne peuvent suivre la Qibla des autres. Et si Tu te laissais entraîné par leurs passions, après que Tu ais été comblé de Sciences, Tu serais alors du nombre des injustes.

Ceux à qui nous révélâmes le Livre, le reconnaissent comme ils reconnaissent leurs enfants. Or certains parmi eux, cachant la vérité, quand bien même, ils Le connaissent parfaitement. ».

Ces Versets confirment la véracité de la Mission du Messager de Dieu, Mohammed, Salut Divin Sur Lui, et l'informent que les gens du Livre se furent bien imprégnés de cette Vérité, que plusieurs d'entre eux cachent malheureusement par amour de nuire et blasphémer ou alors par tromperie, ou jalousie gratuite.

L'on rapporte à cet effet de sources authentiques que 'Umar Ibn Khettab (gendre du Prophète et futur calife après le décès du Messager de Dieu) demanda un jour à un grand savant juif Abdullah Ibn Salam, (convertis alors à l'Islam, devint compagnon du Prophète), : « Connais-tu Mohammed comme tu connais ton propre enfant ? » « Certes, oui, et mieux encore, lui répondit-il ; les portraits moral et physique du Prophète et de Ses compagnons furent clairement décrits et élogieusement peints dans nos Livres révélés à Moïse et Jésus, bien avant Sa venue.

Quant à mon enfant, je ne peux en être aussi certain, car j'ignore comment sa mère l'a-t-elle conçu. »

Par conséquent, il fallait à présent se déclarer ouvertement et sans ombrages en faveur ou contre l'Islam, comme le stipule le Verset 143 susvisé. Il était donc clair que les Juifs et les Chrétiens s'obstineraient à respecter leurs croyances d'ailleurs dénaturées, quelles que soient les preuves que le Prophète pouvait leur fournir.

La nouvelle orientation de la Qibla, marqua ainsi et d'une manière décisive la rupture de l'Islam avec le Judaïsme et le Christianisme, tels qu'ils étaient pratiqués. La nouvelle Religion de paix, d'égalité et de justice s'envola désormais, de ses propres ailes, indépendamment des deux autres religions monothéistes, tout en restant, bien entendu, fidèle à l'identique et vrai Message de Moïse et de Jésus, Salut Divin Sur Eux.

Le Saint Coran insiste à cet égard et prévient toute la Communauté musulmane, contre toute déviation éventuelle : « Ne les craignez guère, craignez –Moi afin que je parachève mon bienfait en votre faveur et que vous soyez bien guidés. ».

APRÈS SIX MOIS D'AGRESSION BARBARE

Gaza plongée dans la famine

Plus de deux millions de personnes sont touchées par la famine à Gaza, qui subit depuis six mois une agression sioniste sans précédent. Les autorités sionistes imposent un blocus contre l'enclave palestinienne et interdisent l'accès des aides humanitaires. Le bilan des victimes s'alourdit davantage dépassant les 33 000 morts.



Le coordinateur des affaires humanitaires des Nations unies dans les territoires palestiniens occupés, Jamie McGoldrick, a déclaré que la situation dans la bande de Gaza est catastrophique dans toute l'ampleur du terme, tandis que la directrice exécutive de l'UNICEF, Catherine Russell, a souligné que l'ampleur et la gravité des destructions dans la région sont choquantes.

McGoldrick a ajouté qu'Israël a récemment reconnu l'énorme souffrance à Gaza et sa capacité à faciliter une augmentation de l'aide aux nécessiteux, s'engageant à prendre plusieurs mesures en réponse aux demandes répétées des Nations unies. Ces déclarations, qui n'ont jamais été appliquées, visent à diminuer les pressions exercées sur les responsables génocidaires sionistes.

Il a souligné que les habitants de Gaza ont enduré une souffrance indescriptible au cours des six derniers mois, avec plus de 33 000 Palestiniens tués, 75 000 blessés, près de deux millions de personnes contraintes de fuir leurs foyers, dont un grand nombre ont été déplacés à plusieurs reprises. Le responsable onusien a indiqué que la moitié de la population de Gaza est désormais exposée au risque imminent de famine, avec des niveaux de malnutrition infantile sans précédent dans la région.

Il a affirmé que la communauté humanitaire est prête à élargir l'assistance à Gaza, mais cela nécessite un renforcement de la sécurité, une augmentation de l'accès humanitaire et une coopération plus fiable de la part des autorités israéliennes.

Dans le nord de l'enclave la situation humanitaire est devenue critique depuis le début de l'agression le 7 octobre 2023. Près de 80 % de la population de l'enclave a été déplacée, principalement vers le Sud, laissant plus de 300.000 personnes piégées dans le nord. Ces habitants sont confrontés à une grave crise alimentaire, avec des taux de malnutrition aiguë chez les enfants atteignant entre 12,4 % et 16,5 % dans certains gouvernorats.

Les conditions de vie sont désastreuses, avec un apport alimentaire moyen de seulement 245 calories par jour, bien en deçà des 2 100 calories recommandées quotidiennement. Les habitants luttent pour survivre dans un environnement où l'accès à l'eau potable, aux toilettes et aux soins de santé de base est extrêmement limité. Les hôpitaux, déjà sous pression, fonctionnent au minimum de leurs capacités et sont constamment menacés par les attaques aériennes.

L'ONG Oxfam a tiré la sonnette d'alarme sur cette crise humanitaire, dénonçant le manque cruel de nourriture, de médicaments et d'équipements médicaux. Le directeur général d'Oxfam International, Amitabh Behar, souligne l'horreur de devoir survivre avec si peu de ressources, en particulier pour les enfants et les personnes âgées les plus vulnérables.

La situation s'est encore aggravée avec la destruction de l'hôpital Al-Shifa, le plus important de la région, forçant les patients à se tourner vers l'hôpital Kamal Adwan de Beit Lahya, déjà saturé. Des enfants sont décédés de malnutrition et de maladies graves en raison du manque de soins et de nourriture adéquats. **M.M.**

30e ANNIVERSAIRE DU GÉNOCIDE AU RWANDA

La responsabilité de la France et des Occidentaux mise en lumière

LA CÉLÉBRATION du 30e anniversaire du génocide au Rwanda soulève une fois de plus des questions sur la responsabilité de la France et des pays occidentaux dans cette tragédie, qui a fait plus de 800.000 morts, majoritairement dans la minorité tutsie, mais aussi des Hutus modérés. Le 7 avril 1994 marquait le début d'une des pages les plus sombres de l'histoire récente. Les tueries du printemps 1994 ont été déclenchées au lendemain de l'attentat contre l'avion du président hutu Juvénal Habyarimana, dans une frénésie de haine alimentée par une virulente propagande anti-Tutsi. Trois mois durant, l'armée, les milices Interahamwe (bras armé du régime hutu), mais aussi de simples citoyens avaient massacré, avec fusils, machettes ou gourdins les Tutsis, appelés « Inyenzi » (« cafards » en langue kinyarwanda), et des opposants hutus.

Le carnage prend fin lorsque la rébellion tutsie du Front patriotique rwandais (FPR), menait par l'actuel président,Paul Kagame, s'empare de Kigali le 4 juillet, déclenchant un exode de centaines de milliers de Hutus vers le Zaïre voisin (aujourd'hui République démocratique du Congo).

La communauté internationale avait été vivement critiquée pour son inaction avant et durant le génocide. La France, qui entretenait des relations étroites avec le régime hutu quand le génocide a commencé, a longtemps été accusé de « complicité » par Kigali. Après des décennies de tensions, allant jusqu'à une rupture des relations diplomatiques entre les deux pays entre 2006 et 2009, un rapprochement avait été permis entre Kigali et Paris à l'issue de la mise en place d'une commission par le président français Emmanuel Macron qui a conclu en 2021 à des « responsabilités lourdes et accablantes » de la France.

Pour la porte-parole de la diplomatie russe Maria Zakharova, la France a soufflé sur les braises au Rwanda, en cultivant des liens avec les autorités hutues responsables des massacres, ajoutant que l'histoire de la colonisation belge et allemande a aussi joué un rôle.

L'Occident et particulièrement la France porte une responsabilité dans le génocide rwandais de 1994, ayant cultivé des liens forts avec les responsables Hutus qui ont mené le massacre, a déclaré avant-hier la diplomate russe à l'occasion du 30è anniversaire du début des massacres.

«Ce conflit et ses conséquences tragiques sont le résultat des décisions de politiciens amateurs et des ambitions néocoloniales de l'Occident, couplées à la rivalité géopolitique des grandes puissances d'Europe occidentale pour maintenir leur influence en Afrique», a-t-elle souligné.

La publication de télégrammes du conseiller du ministre français des Affaires étrangères, Bernard Emier, a permis de mettre en lumière cette proximité entre le gouvernement français de l'époque et les principaux génocidaires, a rappelé Maria Zakharova. Ces messages prouvaient notamment que les troupes françaises au Rwanda avaient laissé s'enfuir plusieurs responsables hutus vers le Zaïre.

HÉRITAGE COLONIAL

Par ailleurs, les tensions ethniques entre Tutsi et Hutus ont à voir avec la colonisation occidentale, a expliqué la porte-parole de la diplomatie russe. L'Allemagne puis la Belgique ont tour à tour soutenu les deux ethnies, pour conserver leurs intérêts.

«La Belgique a d'abord soutenu la monarchie tutsie, puis a fait des concessions à la majorité hutue. Ainsi, au Rwanda, avec le soutien de la Belgique, la polarisation de la population selon des critères ethniques a finalement pris forme», a-t-elle dit Mme Zakharova.

Malheureusement, l'Occident ne semble pas avoir appris de ses erreurs et continue aujourd'hui de propager une «philosophie de la ségrégation», a encore déploré la responsable.

Depuis 30 ans, le Rwanda mène un travail de réconciliation, avec notamment la création en 2002 de tribunaux communautaires, les « gacaca » où les victimes pouvaient entendre les « aveux » des bourreaux. La justice a également joué un rôle majeur mais selon Kigali, des centaines de personnes suspectées d'avoir participé au génocide sont toujours en liberté, notamment dans les pays voisins, comme la République démocratique du Congo (RDC) et l'Ouganda. Au total, 28 fugitifs ont été extradés depuis des pays étrangers, dont six depuis les États-Unis.

Des organisations de défense des droits humains, dont Amnesty et Human Rights Watch, ont appelé à l'accélération des poursuites contre les responsables du génocide.

« J'exhorte les États du monde entier à redoubler d'efforts pour traduire en justice tous les auteurs présumés encore en vie, y compris par le biais de la compétence universelle, et à lutter contre les discours de haine et l'incitation à commettre le génocide », a exhorté de son côté le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Volker Türk.

Il convient de rappeler que les tueries avaient débuté au Rwanda après l'assassinat des Présidents rwandais et burundais, Juvénal Habyarimana et Cyprien Ntaryamira. Le Falcon 50 transportant les deux Présidents de Tanzanie a été abattu par un missile à Kigali le 6 avril 1994. Les meurtres de masse et violences ont duré du 7 avril au 17 juillet, soit 100 jours, près d'un million de personnes -des Tutsi et des Hutus modérés- ont été tuées. **M.M.**

ATELIERS DE COUTURE À DJELFA

Forte sollicitation

A l'approche de la fête de l'Aïd El-Fitr, une importante activité est observée dans les ateliers de couture de la wilaya de Djelfa, en ces derniers jours du mois de ramadhan, durant lesquels les tailleurs sont sollicités pour apporter des ajustements ou des modifications à leurs habits, ou pour carrément se faire confectionner une nouvelle tenue sur mesure, en perceptive des fêtes .



En dépit des changements opérés dans de nombreux métiers artisanaux, dans le cadre des mutations sociales et des évolutions en cours dans divers domaines, il est aisé de constater que l'activité des ateliers de couture n'a pas pris une ride dans la wilaya de Djelfa, bien au contraire celle-ci s'est développée tout en maintenant son caractère artisanal, et en se distinguant par son efficience à la veille des occasions festives et autres fêtes familiales en tous genres.

L'Aïd El Fitr fait justement partie de ces fêtes fortement attendues par les tailleurs et couturiers de la région, qui y voient une occasion propice pour réaliser des gains, grâce à leur travail consistant notamment à confectionner des tenues ou apporter des modifications mineures ou majeures aux vêtements de l'Aïd de leurs clients, suivant la demande exprimée.

C'est notamment le cas du tailleur Bouzidi, qui exerce ce métier depuis une quinzaine d'années au centre-ville de Djelfa, dans une ruelle regroupant plusieurs ateliers de couture.

« Ce métier est mon gagne-pain, je travaille toute l'année, mais il est vrai que notre activité est particulièrement sollicitée durant les jours de fêtes », a- t-il fait savoir, expliquant qu'il a des clients fidèles qui le sollicitent particulièrement pour ajuster leurs « Abayas » et « Gandoura » (longue robe traditionnelle) à leur taille. « Chaque modification requière généralement entre 15 à 20 mn, pour une somme fixée entre 100 à 150 DA, c'est la principale source de subsistance du tailleur, sachant que ce prix est revu à la hausse à la veille de l'Aïd », a encore expliqué Bouzidi, non sans souligner la difficulté de ce métier, car requérant beaucoup de concentration pour manier la machine à coudre et l'aiguille, notamment quand il s'agit d'un client exigeant.

Quant à son collègue Hamza, qui a hérité ce métier de père en fils, il a particulièrement souligné la difficulté et la complexité de la confection des vêtements pour femmes et leurs modifications.

« Ce n'est pas un métier de tout repos comme certains le pensent, d'autant plus qu'il s'agit d'un métier artisanal ancestral que nous tentons de sauvegarder en dépit de la modernité galopante », a-t-il observé.Il a estimé que les « fêtes religieuses ont sauvé ce métier de la disparition, car c'est une activité particulièrement florissante durant les fêtes », ajoutant que « c'est un plaisir de voir les clients se bousculer dans la boutique », visiblement satisfait.

Un habitué des ateliers de couture, Mustapha âgé de 50 ans, a expliqué, que le « métier de tailleur était autrefois pratiqué dans les maisons et à proximité des marchés », relevant qu'à ce jour, cette profession est relativement bien cotée dans nombre de petites communes.

Il a aussi observé que beaucoup de jeunes pratiquent ce métier dans des boutiques de couture se côtoyant dans la même ruelle. Un fait synonyme « d'une perpétuation de ce métier, et pourquoi pas d'un développement futur », selon lui.

La confection traditionnelle de la « Gandoura Arbi » perpétuée

D'autres ateliers de couture d'un genre particulier ont également pignon sur rue dans les ruelles du centre-ville de Djelfa, et des communes de Messaâd, Dar Chioukh et Hassi Bahbah.

Il s'agit des ateliers de couture de la « Gandoura Arbi », sorte de « Abaya » pour hommes, un vêtement authentique alliant tradition et modernité, dans lequel les artisans ont réussi un extraordinaire mariage entre le passé et le présent à travers de belles collections de larges Abayas de couleurs claires ornées de fils de soie, appelés localement « Tials ».

Ces magasins se distinguent également par leur importante activité à la veille de l'Aïd El-Fitr, car ces « Abaya » constituent l'Habit de l'Aid de la majorité des fideles qui vont l'arborer fièrement sur le chemin de la mosquée pour la prière de l'Aid El Fitr.

Ce vêtement fait particulièrement la fierté des personnes âgées très friandes de la «Gandoura Arbi», accompagnée d'un Chèche (écharpe) blanc dont elles s'enroulent la tête.

Le prix d'une « Gandoura Arbi » fluctue entre 2.000 et 5.000 DA la pièce, souvent accompagnée d'un pantalon et d'une chemise, selon un tailleur spécialisé du domaine. **R.R**

AÏD EL FITR À BLIDA

Les magasins de gâteaux pris d'assaut



A LA VEILLE de l'Aïd El Fitr, les magasins de vente de gâteaux traditionnels semblent de plus en plus avoir la cote auprès des mères de familles à Blida, notamment les femmes travailleuses, en raison du manque de temps pour les confectionner elles-mêmes, travail oblige, selon les affirmations de nombreuses d'entre elles.

A quelques jours de l'Aïd El Fitr, synonyme pour les familles de Blida, de tables bien garnies de différents gâteaux traditionnels, de nombreuses mères de familles, notamment celle qui travaillent, préfèrent les acheter en magasins, en dépit de leurs prix élevés, par faute de temps durant le mois de Ramadhan, ont déclaré à l'APS des clientes rencontrées dans certains de ces magasins.

Une grande affluence est constatée à l'approche de l'Aïd dans les magasins de vente de gâteaux traditionnels qu'on peut trouver dans la quasi-totalité des artères de la ville.

En effet, un des propriétaires de l'un de ces magasins a indiqué que « Nous commençons à prendre les commandes dès la première quinzaine du Ramadhan, afin de pouvoir les couvrir dans leur totalité dans les délais convenus avec les clientes ». Précisant que « mes clients sont en majorité des femmes, dont des travailleuses, mais aussi des femmes au foyer qui préfèrent acheter des gâteaux traditionnels en magasin, car estimant qu'ils sont plus présentables que ceux faits maison ».

Les « Arayech », « Makrout Allouz », « kenidlattes », « Dziriettes », « Tcharak El-Ariane », « Lemsekkar », et la « Baklawa » ont particulièrement le vent en poupe auprès des clientes, a-t-il précisé.

Nabla une autre artisane pâtissière de la ville a souligné, quant à elle, qu'elle tient une liste de clients fidèles dont elle assure les commandes, ces derniers réclament pour l'occasion, souvent des gâteaux traditionnels.

Selon les données fournies par une majorité des gérants de ces magasins, le prix des gâteaux est lié principalement à ses composants. A titre d'exemple, si le gâteau contient des fruits secs, son prix augmente automatiquement, suivant qu'il s'agisse de noix, d'amandes, de noix de cajou ou de pistaches. Les prix vont généralement de 120 à 150 DA la pièce.

D'autres gâteaux moins élaborés et ne contenant pas de fruits secs, dont les prix atteignent des seuils exorbitants à chaque occasion festive, sont, néanmoins, proposés à des prix plus bas, sans pour autant aller au deçà des 60 DA/pièce.

Selon le témoignage de nombreuses clientes ont assuré qu'elles auraient aimé confectionner leurs gâteaux de l'Aïd à la maison, cependant, le manque de temps les a contraintes. **R.R**

LA PIÈCE « ANZ...UL » PRÉSENTÉ AU TNA

La folie comme ultime refuge face traumas intérieurs

La pièce « Anz...ul » de la troupe théâtrale Itran de Takerboust de Bouira, présentée, avant-hier soir, au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA), a transporté le public dans les profondeurs de l'âme d'une orpheline de la décennie noire. Ce psychodrame explore le stress post-traumatique d'une jeune femme tiraillée entre le souvenir du père assassiné et la quête de résilience.

Écrite et mise en scène par Nordjai Allache, ce psychodrame de 80 minutes met en lumière le combat de Kenza pour se reconstruire après la perte tragique de son père. Incarnée avec brio par la talentueuse Nacira Benyoucef, la protagoniste livre un récit poignant, oscillant entre la douleur du souvenir et la force de l'espoir.

Chaque matin, le même rituel. Le soleil se lève, mais pour Kenza, le temps s'est figé. Elle se réveille comme si de rien n'était, accomplissant les gestes quotidiens avec une précision mécanique. Le ménage, la routine, tout est une tentative désespérée de maintenir l'illusion d'une vie normale.

Kenza refuse de grandir. Ancrée dans l'âge où son père a été arraché à sa vie, elle se fige dans le temps, incapable d'avancer. Sa poupée en chiffon, confidente muette, devient son refuge, un miroir brisé où se reflète son innocence perdue.

Les murmures du passé envahissent son esprit, la solitude l'étouffe. Elle se parle à elle-même, dialogue avec sa poupée qu'elle a nommé Loundja, cherchant en vain une protection paternelle. L'écriture devient le seul remède capable de la sortir du tourbillon qui l'engloutit.

Présenté en dialecte Kabyle, « Anz…ul » dépasse le contexte de la décennie noire pour explorer des thématiques universelles, comme le traumatisme, le deuil et la reconstruction. La pièce invite à réfléchir aux effets dévastateurs de la violence et à la force de l'esprit humain face à l'adversité.

Le décor minimaliste et l'éclairage sombre créent une atmosphère intimiste et oppressante, reflétant le monde intérieur de Kenza. La pièce se déroule comme un huis clos émotionnel, où la jeune femme se confronte à ses souvenirs douloureux et à la réalité du deuil.



« Anz…ul » ne se contente pas de dépeindre la souffrance de Kenza. La pièce suit également son cheminement vers la guérison. À travers l'écriture et l'expression de ses émotions, elle commence à apprivoiser ses traumatismes et à envisager un avenir plus serein.

L'absence de la figure maternelle dans l'œuvre symbolise la douleur et le déni de Kenza, qui refuse d'accepter la réalité de la mort de son père. La mère représente la vérité, celle qui lui rappelle que son père ne reviendra jamais.

Par ailleurs, la pièce ne se contente pas de dépeindre la douleur de Kenza. Elle critique également la société moderne et l'impact négatif de la technologie sur la communication humaine. Cependant, le texte comporte de nombreuses répétitions, tant au niveau des mots que des phrases. Cela peut lasser le public et nuire à la dynamique de la pièce. Certaines scènes manquent d'action, ce qui peut ennuyer le public.

En marge du spectacle, le metteur en scène a expliqué au Jeune Indépendant son choix de lier cette histoire à la décennie noire. « J'ai utilisé des éléments tels que le nom Kenza, qui est la fille de Tahar Djaout, mais j'ai voulu donner à la pièce une dimension universelle. Car cette histoire pourrait se dérouler n'importe où dans le monde. Les orphelins existent partout, ce sont des situations qui peuvent survenir à tout moment, pas nécessairement durant la décennie noire ».

Concernant l'absence d'une figure maternelle, il a affirmé que « la mère symbolise la vérité. Elle lui fait comprendre que son père ne reviendrait jamais. C'est pourquoi il y a ce rejet de la mère, et c'est vrai que ce personnage est absent et effacé dans la pièce ». Et d'ajouter : « C'est aussi un hommage au père. C'est l'attachement paternel que je voulais mettre en avant, en focalisant sur l'amour d'une fille pour son père».

Quant à la critique de la technologie, Nordjai Allache dira : « Je voulais mettre en lumière le fait que nous étions capables de nous exprimer plus librement avant l'apparition du téléphone. Aujourd'hui, pour s'exprimer, il faut payer le prix ».

Selon le metteur en scène, « Anz…ul » est « un psychodrame, où le conflit n'est pas extérieur mais bien intérieur. Il s'agit d'une exploration des tourments psychologiques d'un personnage hanté par un stress post-traumatique ». Et d'ajouter : « Ce type de théâtre n'est pas nécessairement familial. En effet, la pièce a été jouée dans des lieux où le message n'a pas toujours été compris par le public. Paradoxalement, les enfants ont semblé apprécier l'œuvre et ont été intrigués par l'absence du père ».

Meriem Djouder

FESTIVAL DU CHANT RELIGIEUX POUR JEUNES D'ALGER

«Hamamet Es'salam» et «Ranim Al Wissal» décrochent le bouclier d'or

LES TROUPES de chant religieux « Hamamet Es'salam » et « Ranim Al Wissal » ont décroché le bouclier d'or du 4e Festival du chant religieux pour jeunes de la wilaya d'Alger, qui s'est clôturé vendredi soir.

Sous le slogan « durant le ramadhan... Nous chantons pour la Palestine », la soirée de clôture de cette quatrième édition, organisée par la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger, sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports et de la wilaya d'Alger, a été dédiée à la Palestine, en signe de solidarité avec le peuple palestinien.

Lors de cette soirée, qui s'est déroulée au Palais des expositions (Safex), en présence d'un représentant du ministre de la Jeunesse et des Sports et de représentants d'organismes nationaux, des collectivités locales et de la société civile, les troupes de chant religieux « Hamamet Es'salam » de Bordj El Bahri, dans la catégorie des moins de 16 ans, et « Ranim Al Wissal », dans la catégorie des plus de 16 ans, ont décroché le bouclier d'or du chant religieux.



Le jury du festival a décerné son prix spécial « Prix d'excellence » à la troupe « Dar Echabab » d'Aïn Benian et à la troupe « Dar Echabab El Katiba El Djelloulia » de Staoueli.

Dans la catégorie des moins de 16 ans, la troupe « Noudjoum Al Ihsan » relevant des Scouts musulmans algériens (SMA) de Rouiba a remporté la deuxième place et la troupe « Al Baraim Eddahabia » la troisième.

Dans la catégorie des jeunes, la deuxième place est revenue à la troupe « Rawaï Al Inchad » de Bentalha, tandis que la troupe « Al Mawahib Eddahabia » du Centre culturel Aïssa-Messaoudi de Hussein Dey a obtenu la troisième place.

La soirée a été l'occasion pour les participants d'exprimer leur solidarité et leur soutien au peuple palestinien et à sa juste cause. Le festival a réuni plus de 120 troupes de chants religieux, professionnelles et amateurs, pour célébrer le talent et la spiritualité.

Selon les organisateurs « cette édition se distingue par la participation exceptionnelle des troupes scoutes de la wilaya d'Alger de l'Association des Scouts musulmans algériens (Asma) ainsi que des scouts indépendants. Encadrés par des troupes professionnelles, les participants ont bénéficié d'un espace d'échange et d'apprentissage unique favorisant l'échange d'expériences et le développement des compétences artistiques ».

R. C.

HANDBALL- DIVISION EXCELLENCE (20e JOURNÉE) :

Le MC Oued Tlelat dernier qualifié pour les play-offs

LE MC Oued Tlelat s'est emparé du 8e et dernier ticket qualificatif pour les play-offs du championnat national de handball. Les gars de l'Ouest ont réalisé cette performance grâce à leur succès enregistré à domicile face au CR Bordj Bou Arreridj (27-24), vendredi soir, à l'occasion de la 20e journée de la Division Excellence. Fin du suspense sur l'identité du dernier club qualifié pour la seconde phase de l'exercice 2023-2024. Pour la seconde année de suite, le MCOT sera de la partie dans la course au titre, mais plus important encore, il va éviter la bataille pour le maintien qui s'annonce très disputée, car cette saison quatre équipes de chaque poule, soit huit au total, vont être relégués au palier inférieur. Outre sa victoire sur le CRBBA, la formation de la banlieue sud d'Oran a profité de la défaite de JS Saoura, son concurrent direct pour la 4e place de la poule B. Les Aiglons du Sud se sont inclinés en déplacement face au M Bordj Bou Arreridj (25-20). Même s'il reste encore deux manches à disputer, la qualification du MCOT ne sera pas remise en cause, quels que soient ses prochains résultats, étant donné qu'il a battu la JSS en aller-retour. Pour rappel, les autres qualifiés dans le groupe A sont : l'ES Aïn Touta, le HBC El Biar, le CRB Mila et l'O. El-Oued, alors que le groupe B sera représenté par la JSE Skikda, le MBB Arreridj et le CRBB Arreridj, en plus du MC Oued Tlélat.

HANDBALL- COUPE D'ALGÉRIE (16es DE FINALE) :

La hiérarchie respectée

LA HIÉRARCHIE a été parfaitement respectée lors des 16es de finale de la Coupe d'Algérie, disputés vendredi soir, avec la qualification pour le prochain tour de l'ensemble des formations de l'élite. Pour leur premier match dans l'épreuve populaire, les représentants de la Super Division n'ont pas éprouvé de difficultés pour se défaire de leurs adversaires du jour, pensionnaires des divisions inférieures, à l'image de la victoire de l'OS Bordj Bou Arreridj sur le parquet du WA Boufarik (Nationale 2) sur le score de 71 à 50. Ainsi, il n'y aura que des équipes de l'élite en 8es de finale, à l'exception de la JSB Ain El Araba. Le sociétaire de la Nationale 1 s'est qualifié pour le prochain tour en sortant le RT Khemis Miliana (60-66), évoluant en Nationale 2. Pour rappel, le WO Boufarik, tenant du titre, le NB Staouéli, l'USM Blida et le Rouiba CB étaient exemptés de ces 16es de finales. De leur côté, le MC Alger, le CSC Gué de Constantine, l'US Sétif, le CR Béni Saf et le M Ouled Chebel se sont qualifiés sans jouer, et ce, suite au forfait de leurs adversaires respectifs.

L'ES Ben Aknoun respire mieux, le CS Constantine à nouveau dauphin

L'ES Ben Aknoun est revenu dans la course au maintien à la faveur de sa victoire glanée face à l'USM Khenchela (3-1), samedi après-midi à domicile, tandis que le CS Constantine prend la 2e place à la faveur de son succès à domicile contre le Paradou AC (2-1), en matchs comptant pour la suite de la 22e journée du de Ligue 1.



LE CS CONSTANTINE REPREND LA SECONDE PLACE . . .

Le CS Constantine a repris la seconde place au classement de la Ligue Une Mobilis après sa victoire samedi soir par 2 buts à 1 contre le Paradou AC dans un match comptant pour la 22ème journée du championnat jouée vendredi et samedi. Les locaux ont dès la 3ème minute réussirent à faire trembler les filets des visiteurs grâce à un but signé par Benchaira, avant que les banlieusards algérois n'égalisent à la 18ème minute sur penalty, signé par le défenseur Hamadi. Sélectionné par le nouveau coach de l'Équipe nationale, la nouvelle recrue des Fennecs, l'arrière central Mohamed Amine Madani, inscrit à la 43ème minute son premier but de la saison et donne l'avantage aux Verts et Noirs avant la pause. Le CS Constantine consolide ainsi sa position sur le podium à 12 longueurs du leader, le Mouloudia d'Alger. Le club cirtéen reste toutefois talonné de très près par les redoutables CR Belouizdad et l'USM Alger qui comptent respectivement deux matchs en retard et totalisent 38 et 35 points. Le Paradou est à la cinquième place avec 32 points et un match en moins. La prochaine rencontre du CS Constantine, qui semble être en pleine forme après cinq matchs sans défaite, les opposera, samedi 13 avril à 17 heures 30 au stade Miloud Chorfi d'Oran, à l'Étoile de Ben Aknoun pour une place dans le dernier carré de Dame Coupe, un trophée qui, à ce jour, fuit encore le club de la ville des Ponts.

Amine B.

. . . PETIT À PETIT, L'ESBA ASSURE SON MAINTIEN

Le nouveau promu a pris les devants dès la 12e minute en ouvrant le score par l'intermédiaire de Toual. De leur côté, les visiteurs ont pris leur temps pour rentrer dans le match et ainsi parvenir à égaliser à la 35e minute, par l'entremise du Nigérian Omoyele. Contraints de boucler la première mi-temps sur un score de parité, les protégés de Bilel Dziri ont réagi dès la reprise en reprenant l'avantage grâce à Hadji (46'), avant d'ajouter un 3e but à la 87e minute par Deghmani. Dans le temps additionnel, l'USMK a réussi à réduire l'écart par Debbih (90'+2), mais le match était déjà plié en faveur des locaux. Avec 23 points, l'ESBA (14e) fait du surplace au classement, certes, néanmoins il réduit l'écart qui le sépare des équipes positionnées avant lui et qui ne sont pas encore à labri, à l'image de la JS Kabylie (11e – 27 pts), du NC Magra (12e – 25 pts) et de l'ASO Chlef (13e – 24 pts). Concernant la rencontre MC Oran - USM Alger, elle est reportée sine die en raison de la participation de l'USMA à la manche retour des quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Battus sur le plus petit des scores (1-0) par les Nigérians de Rivers United, lors de la manche aller jouée vendredi dernier, les Rouge et Noir, tenant du titre, disputaient la manche retour hier, dimanche, en soirée (22h00) au stade du 5 Juillet 1962 avec pour objectif de refaire leur petit retard et composter leur ticket pour le dernier carré d'As.

R.S

RÉSULTATS

Joué Jeudi (Acte 1) :
CR Belouizdad 2 ES Sétif 1
Joués Vendredi (Acte 2) :
MC Alger 3 US Souf 0
ASO Chlef 1 JS Saoura 2
US Biskra 1 JS Kabylie 0
MC El-Bayadh 0 NC Magra 2
Joués Samedi (Acte 3) :
ES Ben Aknoun 3 USM Khenchela 2
CS Constantine 2 Paradou AC 1
MC Oran - USM Alger (reporté)

USM KHENCHELA : L'ENTRAÎNEUR TUNISIEN ZELFANI ANNONCE SON DÉPART

L'entraîneur tunisien Yamen Zelfani a annoncé son départ de l'USM Khenchela (Ligue 1 Mobilis de football), deux mois après son arrivée en remplacement de Nadir Leknaoui. « J'annonce la fin de ma deuxième expérience en championnat algérien avec l'USMK, qui est la plus courte de ma carrière sportive. C'était un honneur pour moi d'entraîner l'USMK en six matchs avec un bilan de deux victoires, deux nuls, et deux défaites. J'ai trouvé l'équipe à la 10e place et je la quitte à la 7e position avec un match en moins contre le CR Belouizdad», a-t-il écrit jeudi soir sur son compte Facebook. L'USMK est le deuxième club algérien dirigé par Zelfani (44 ans), après avoir eu une brève expérience en 2020 sur le banc de la JS Kabylie. Son compatriote Mourad El-Okbi avait démarré la saison avec l'USMK, avant de résilier son contrat en novembre dernier pour des raisons familiales et professionnelles. En attendant la désignation d'un nouvel entraîneur, la direction du club a confié l'intérim à l'entraîneur-adjoint Abdeldjalil Louaïl. La formation de Khenchela reste sur une élimination en 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie concédée le 30 mars dernier à domicile face au MC Alger (1-2).

VOLLEY-BALL NATIONALE 1 :

L'USMB seule leader à l'Ouest, la JSCOA confirme à l'Est

L'USM BLIDA a pris seule les commandes du groupe Centre-Ouest du championnat national de volleyball grâce à sa victoire enregistrée hors de ses bases face à la JS Messelmoun (0-3), samedi soir, en match de mise à jour de la 15e journée de la Nationale Une. Dans un match dominé de bout en bout, en témoigne le score des trois sets (15-25, 16-25, 22-25), les Blidéens se sont offert les 3 points de la partie et le fauteuil de leader (48 pts) par la même occasion, reléguant ainsi le WA Tlemcen à la seconde position (45 pts). Pour rappel, ces deux formations représenteront l'Algérie lors de la 42e édition du championnat d'Afrique des clubs champions, devant avoir lieu du 12 au 24 avril prochain au Caire, en Egypte. Concernant le groupe Centre-Est, la JSC Ouled Adouane continue de faire cavalier seul, notamment, après avoir pris le meilleur sur l'ES Sétif (3-0), au moment où son premier poursuivant, l'ES Tadjenanet (2e – 33 pts), s'est inclinée en déplacement face au MB Béjaïa (3-1). Pour sa part, OMK El Milia a réussi à rejoindre l'EST sur la seconde marche du podium après avoir damé le pion à l'Olympique Ain M'lila (1-3).

LA LISTE MACABRE S'ALLONGE ET POSE QUESTIONS

Un nouveau jeune joueur perd la vie sur une de nos peu accueillantes pelouses

Ça fait déjà beaucoup. Trop. En moins d'un petit mois, un prometteur talent rendait l'âme sur un terrain de football. Que dire sinon que les deux drames interpellent au plus haut niveau de décision du sport national. Pourquoi et comment ? La question ou les questions s'imposent



Par Azouaou Aghiles

Il est parti. Sans crier gare. A la fleur de l'âge. Terrassé par un malaise puis la mort au bout d'un match animé par 22 jeunots écrasés par les grosses chaleurs d'un mois de mars fidèle à ses caprices. Un vendredi saint. Anouar Amriche, évoluant au sein du Club de l'étoile de Boufarik, n'est plus. Ne tapera plus sur un ballon. Sa passion. Ravi à sa famille et à ses copains de jeu. Un jeu devenu malsain. Pour diverses raisons. Dont cette violence endémique entourant nos veillottes enceintes dépassées par le temps et n'offrant pas la moindre mesure de sécurité. Le jeune Amriche est parti avec des projets pleins la tête. Ses espoirs de percer un jour au plus haut niveau. La violence, décidément toujours en embuscade et difficile finalement à éradiquer malgré une batterie de lois et des promesses jamais tenues. Mais pas que, car notre pépite, partie rejoindre le Tout-Puissant, ne doit rien à cette maladie infantile de notre football. D'un ballon pas aussi rond qu'on le veut. Rebondissant toujours mal. Anouar, éclairait, à sa manière, les rencontres d'un onze boufarikois plein d'ambitions. Comme toutes les formations se morfondant dans les profondeurs de la hiérarchie de notre jeu à onze. Rêvant de grandeur évidemment mais écrasé, à l'instar des petites divisions, riches et généreux réservoirs en talents et pourvoyeuses de grands noms (beaucoup ont pu percer et inscrire leurs noms en lettres d'or dans le registre des légendes en vert, à l'exemple des Madjer, Assad, Belloumi, Zidane, Meziane et autres, qui ont fait, à des générations successives, grandir les différentes E.N. Le monde amateur. On y est. On y revient toujours. Sans qui, son stade final, le monde professionnel, ne serait pas ce qu'il est. Le monde amateur en tremplin de carrières légendaires. On aime ou on n'aime pas. On aime souvent. Plus que sûrement. Malgré le manque de moyens qui en font le dernier souci de nos décideurs. La dernière roue de la charrue, même si cette roue peut, est c'est possible, tourner dans le bon sens. Car dans les profondeurs cet abime sans fin, on travaille. Ferme. Courageusement. La star en herbe, le Boufarikois Anouar Amriche s'en est allé rejoindre, en silence, le jeune Wassim Djezzar, âgé de 17 printemps à peine et qui respirait la vie, et bien sûr le foot du côté de son club fétiche du NRB Oued El Ma (Ligue de wilaya Batna). Le destin aura voulu, il y a moins d'un mois, dans les mêmes circonstances, qu'il quitte ses camarades après s'être effondré pour ne plus se relever. Dramatiquement dramatique.

Comment c'est arrivé et qui en est responsable ? Le patron du football algérien, Walid Sadi, en attendant de faire la lumière sur deux tragiques décès, semble avoir trouvé une raison : la programmation. Il ne le dit pas mais sa réaction le suggère à travers une première mesure, par communiqué, où une grosse part de responsabilité est reconnue. Où il a notamment décidé de « geler les championnats de jeunes et féminins pendant le reste du mois de Ramadan. Cette mesure concerne les ligues régionales, les ligues wilayas ainsi que la ligue féminine. Elle est en vigueur du 1er avril 2024 jusqu'au 3e jour de l'Aïd El Fitr. » Quelques jours plus tôt, Wassim Djezzar aurait bénéficié de la mesure et serait resté (on ne peut rien contre le DESTIN, n'est-ce pas) bien dans le confort de sa maison familiale. Sauf que (encore le DESTIN !) Anouar Amriche, évoluant dans la catégorie des « réserves », pas concerné, au même titre que ses compères des Ligues 1 et 2, est descendu sur le terrain, en début d'après-midi et en pleine canicule pendant le mois sacré du Ramadhan. Les effets du jeûne en plus. On y est, on y arrive. On s'en lave les mains, le coupable est tout désigné. Le reste, tout le reste, n'est que mauvaise littérature. La Faf, qui insistait, après le premier drame de Batna, sur les mesures à prendre en « rappelant aux ligues concernées qu'elles doivent garantir le bon déroulement des rencontres en assurant la présence obligatoire de la sécurité, d'une ambulance et d'un médecin (. . .) Des conditions qui doivent être remplies avant le coup d'envoi de toute rencontre, quelles que soient les catégories », n'a pas omis, au passage, d'avertir en insistant sur le respect des directives, « la responsabilité de l'arbitre et du commissaire au match étant pleinement engagée ». Il y a, depuis, un après-Djezzar et un avant et un avant-Amriche. Dans tous les cas, la programmation est mise à l'index. L'absence de moyens infrastructurels également. La responsabilité humaine ? On parlera (sujet éculé et sans fin) de l'absence d'éclairage dans la majorité des stades du pays, les différentes ligues de football (Ligue 1 et Ligue 2 comprises) qui justifie la programmation, des rencontres, toutes compétitions confondues, à des heures impossibles. Ça explique tout ? En l'absence de réponse, le cauchemar continue. Le jeu de massacre aussi car deux vies ont été arrachées aux leurs. Deux immenses drames. Les derniers on l'espère . . .

A.A

CHAMPIONNAT D'AZERBAÏDJAN :

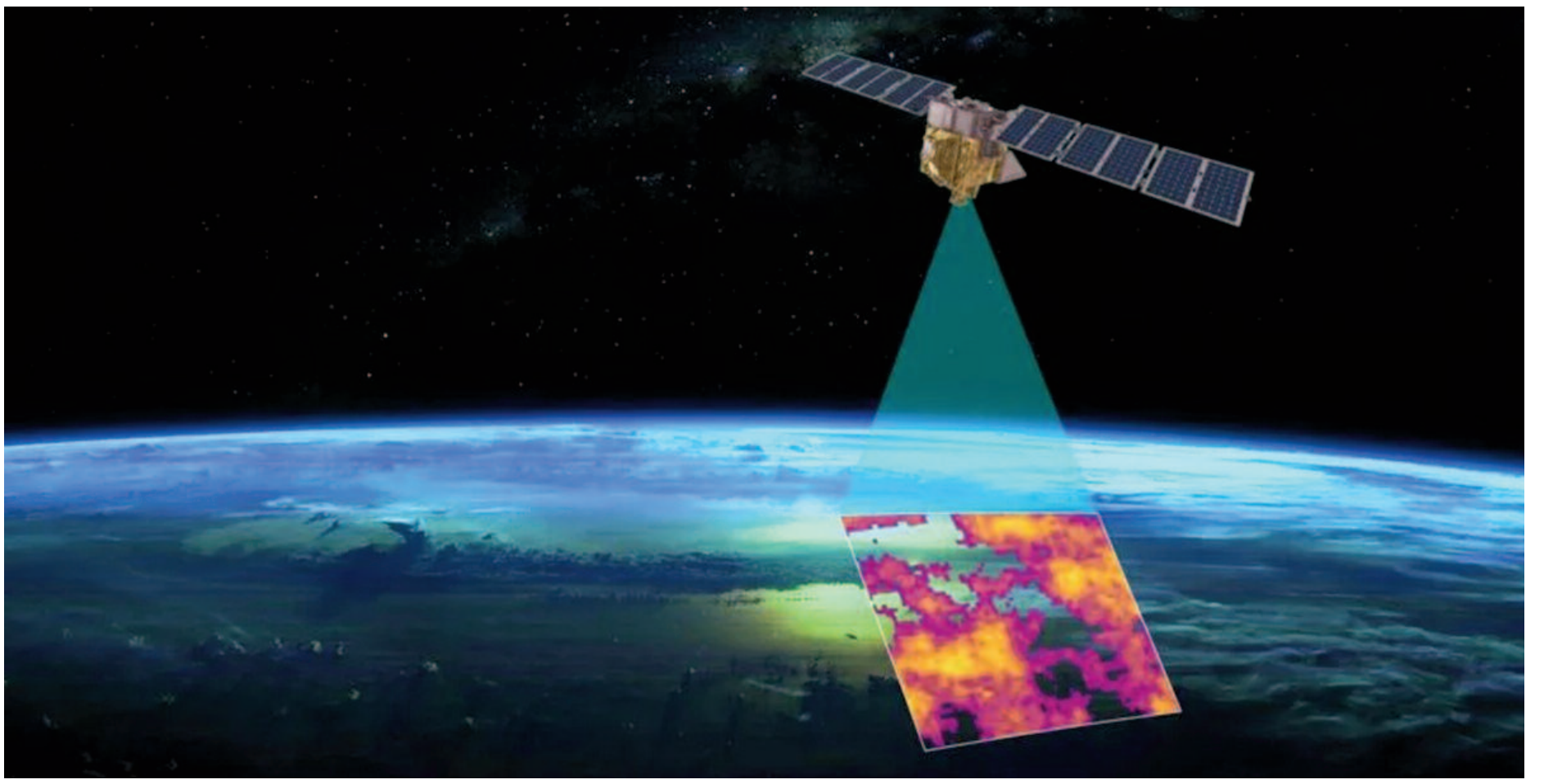
Benzia fait encore le show avec le Qarabag FK

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN Yassine Benzia, planant au sommet de sa forme, a de nouveau offert une belle performance, en contribuant samedi à la victoire de son club, le Qarabag FK face au Sabail (4-2), en champion de Premyer Liga de football d'Azerbaïdjan. D'un coup franc majestueux, digne d'une légende de football, Benzia a décoché un missile de 35 mètres plein axe, rentré avec l'aide de la barre. Un but qui a permis à son équipe d'égaliser (1-1). Mais la magie de Benzia ne s'est pas arrêtée là, puisqu'à la 41e minute, sur un service parfait de son coéquipier appelé Juninho, il a catapulté le ballon dans les filets d'un plat du pied précis depuis le point de penalty, portant ainsi son équipe à la victoire. Yassine Benzia, 29 ans, a rejoint lors du mercato hivernal de la saison dernière, le Qarabag FK avec lequel, il vient de décrocher un second titre de champion de Premyer Liga d'Azerbaïdjan, grâce à une domination éclatante
avec 29 points d'avance sur le second, à 7 journées de la fin du championnat. En plus de briller en championnat, le Qarabag FK est également en lice pour la Coupe, et disputera le match retour des demi-finales contre Neftchi le 24 avril prochain, après avoir infligé une défaite écrasante de 4-0 à l'aller. Avec un total de 15 buts cette saison, dont 11 en championnat, et 11 passes décisives à son actif, Benzia se révèle être un atout majeur pour son équipe. Après cinq ans d'absence, son brillant retour en sélection nationale lors du tournoi Tournoi FIFA Series-2024 en mars sous la direction de Vladimir Petkovic, le nouveau sélectionneur de l'équipe nationale, confirme sa bonne forme du moment. D'ailleurs, en deux matchs, Benzia a réussi à confirmer sa place, conduisant les « Verts » à la victoire contre la Bolivie (3-2), puis au match nul contre l'Afrique du Sud (3-3), au cours duquel il a inscrit deux buts, dont un réussi suite à un magnifique geste acrobatique.

AVANT LA DÉCISION DU CONSEIL DE DISCIPLINE DE L'ES SÉTIF :

Les joueurs Hitala et Benchoucha rétrogradés

L'ADMINISTRATION DU club ES Sétif a transféré les deux joueurs Ramdane Hitala et Mohamed Saïd Benchoucha à l'équipe B (réserve) à la suite de leurs altercations au cours du match contre le CR Belouizdad disputé jeudi soir au stade 5-Juillet (Alger) pour le compte de la 22e journée de la ligue 1 professionnelle de football Mobilis, apprend-on hier auprès de cette administration. Dans un communiqué, dont l'APS a reçu une copie, l'administration du club a considéré que «les comportements des deux joueurs étaient irresponsables, isolés et contraires aux principes de l'esprit sportif que doivent incarner les joueurs et le staff technique de l'Entente sportive de Sétif «. Le communiqué a ajouté que «les deux joueurs comparaîtront devant le conseil de discipline dans les prochains jours et les sanctions qui leur seront appliquées seront équivalentes aux dépassements commis afin de préserver les traditions et les valeurs du club et d'ici là les deux concernés ont été à compter du 5 avril courant transférés aux entrainements avec l'équipe B». A rappeler que Ramdane Hitala et Mohamed Saïd Benchoucha s'étaient disputés d'une manière dénoncée par les supporters du club au sujet du tir d'un pénalty sifflé par l'arbitre durant le temps additionnel du match (90+4) et tiré ensuite par Benchoucha réduisant le score durant le match terminé 2-1 au profit du CR Belouizdad.



Google va traquer les émissions de méthane avec un satellite, de l'IA et des algorithmes

Le méthane issu de l'activité humaine représente près de 30 % des émissions affectant le climat. Pour dresser une carte de ces dernières, Google s'est associé à une ONG environnementale avec l'objectif de retrouver les sources des fuites.

Google est une entreprise tentaculaire, et ses activités ne se limitent évidemment pas à son moteur de recherche. Ayant pris des engagements en termes écologiques, la firme de Mountain View investit massivement dans divers partenariats et dans le développement d'options pour les utilisateurs en date. Dans une récente publication réalisée sur son blog, Google a annoncé un nouveau partenariat avec un objectif bien précis.

Cartographier les fuites de méthane

Le méthane est un gaz massivement rejeté par les activités humaines. Un tiers des émissions provient de l'élevage intensif, le reste venant d'autres activités telles que la riziculture et, plus récemment, des lancements orbitaux. Mais le véritable problème, c'est que le méthane dispose d'un pouvoir de réchauffement plus de 80 fois supérieur au dioxyde de carbone selon un rapport de l'ONU.

En s'associant à Google, l'Environmental Defense Fund souhaite pouvoir identifier précisément l'origine des fuites émettrices, afin de permettre une action rapide et localisée.

« En alimentant les algorithmes de détection de méthane avec le Cloud Computing et en appliquant l'IA à l'imagerie satellite pour identifier les infrastructures pétrolières et gazières dans le monde entier, notre objectif est d'aider l'EDF à quantifier et à retracer les émissions de méthane jusqu'à leur source. », indique Google dans sa publication.

Pour concrétiser cette idée, l'EDF mettra très prochainement en orbite le satellite MethaneSat, qui fera quinze fois le tour de la Terre chaque jour à une altitude de 563,27 kilomètres. Ce satellite va embarquer une IA de détection, dont les algorithmes devront suivre le chemin parcouru par les émissions à partir d'un endroit précis et trouver l'origine des fuites ou plus globalement des émissions.

Des résultats précis publiquement accessibles

La combinaison des technologies Google devrait permettre de donner naissance à des cartographies détaillées, qui seront ensuite accessibles sur Google Earth et le site de l'ONG partenaire.

Les chercheurs et les différentes organisations pourront donc se servir des données, qui ont vocation à être extrêmement précises.

Si tout fonctionne correctement, l'IA détectera les panneaux, les trottoirs ou encore le nom des routes à partir des données de Maps, et d'autres algorithmes viendront identifier les infrastructures comme les puits, les zones de stockage, ou encore les pompes.

Le lancement du satellite est prévu début mars, et il sera envoyé dans l'espace proche à bord d'une fusée Falcon 9 de SpaceX.

L'accès public aux informations et aux cartes devrait débuter en fin d'année. Google précise que les utilisateurs pourront se servir d'autres ensembles de données accessibles pour étudier précisément certains coins du Globe.

Surprise, Google lance déjà les versions Gemini 1.5 et 1.5 Pro de son robot conversationnel, alors quoi de neuf ?

Google a annoncé,le lancement de Gemini 1.5, nouvelle génération de son modèle IA, avec des performances améliorées. Gemini 1.5 Pro fait aussi son apparition, avec de solides capacités de compréhension de contexte long.

À peine quelques jours après avoir changé Bard en Google Gemini, le géant au moteur de recherche a dévoilé, jeudi, ses dernières avancées en intelligence artificielle, le modèle Gemini 1.5. En mettant l'accent sur la compréhension du contexte long, celui-ci élargit sa capacité de traitement des informations. Gemini 1.5 Pro, un modèle de taille moyenne que Google dévoile en parallèle, s'aligne sur les performances de Gemini 1.0 Ultra, mais en consommant moins de calcul. Voyons tout cela plus en détail.



Des performances spectaculaires pour Gemini 1.5

Commençons par évoquer Gemini 1.5. L'ambition de Google n'est pas maigre : l'entreprise veut « révolutionner son approche de l'IA », avec une nouvelle génération qui affiche des performances améliorées, soutenues par une architecture de Mélange d'Experts (MoE), qui permet d'augmenter la précision du modèle et son nombre de paramètres. Plus précisément, ce modèle MoE divise le réseau neuronal en « experts », ce qui va optimiser l'efficacité du modèle en activant de façon sélective les voies expertes les plus pertinentes. C'est une approche pionnière chez Google, qui permettra donc à Gemini 1.5 d'apprendre des tâches complexes plus rapidement, tout en maintenant la qualité. La version Pro, comparable au modèle Ultra 1.0, doit, elle, briller dans sa compréhension du contexte long, en traitant jusqu'à 1 million de jetons. Les gains d'efficacité permettent une itération plus rapide, et un déploiement facilité. Concernant Gemini 1.5, on peut évoquer une avancée majeure et une possibilité pour les développeurs et entreprises d'étendre leur rayon d'action dans le domaine de l'IA.

D'énormes quantités de données traitées en une seule fois pour Gemini 1.5 Pro

Google propulse son premier modèle multimodal, avec des tests préliminaires autour de Gemini 1.5 Pro. Celui-ci propose une fenêtre contextuelle standard de 128 000 jetons, comparable au modèle Ultra 1.0.

Nous évoquions une fenêtre contextuelle allant jusqu'à 1 million de jetons. Cette capacité permet au modèle de traiter 1 heure de vidéo, 11 heures d'audio, des bases de code de plus de 30 000 lignes ou plus de 700 000 mots, le tout en seule fois. Les perspectives sont franchement prometteuses.

Google essaie aussi de rassurer sur la sécurité et l'éthique dans le développement de ses modèles IA. Les tests rigoureux garantissent une évaluation approfondie des risques, intégrant les enseignements dans les processus de gouvernance et de développement.

Depuis la version 1.0 Ultra, la société s'est engagée à améliorer la sécurité, testant des techniques de Red Teaming, pour évaluer les risques potentiels de piratage. À noter que Gemini 1.5 Pro est disponible dès ce jeudi 15 février en préversion limitée via AI Studio et Vertex AI, pour les développeurs et entreprises.

Avec cortAIx, Thales crée son accélérateur en intelligence artificielle

Se revendiquant un acteur majeur de l'IA de confiance, Thales a regroupé ses capacités en IA au sein de cortAIx. L'accélérateur en IA vise à fournir des solutions d'intelligence artificielle sécurisées aux industries sensibles.



Membre fondateur de Confiance.ai, un programme de recherche technologique français sur l'IA de confiance, Thales affirme un peu plus encore son positionnement sur l'intelligence artificielle de confiance. Comment ? Au travers de l'annonce de la création de cortAIx. L'accélérateur regroupe désormais l'ensemble des capacités en IA du groupe dans les domaines de la recherche, des capteurs et des systèmes. 600 experts en IA au sein de Thales . Thales se revendique de fait déjà un "acteur majeur de l'IA de confiance, transparente, explicable et éthique." L'entreprise de défense précise employer plus de 600 experts en IA et accueillir une centaine de doctorants en IA chaque année. Le Français met aussi en avant sa propriété intellectuelle, qui lui permet de se classer en tête en Europe sur le nombre de brevets déposés en matière d'IA des systèmes critiques. Thales souligne enfin embarquer de l'IA "dans plus d'une centaine de ses produits et services." Le groupe entend donc affirmer encore plus son positionnement grâce à cortAIx. L'objectif est aussi d'accélérer les usages de l'IA dans les industries de la défense, du spatial, de l'aéronautique, de la cybersécurité et de l'identité numérique. A cette fin, cortAIx réunit plusieurs composants, dont un laboratoire : cortAIx Lab. Spécialisé dans l'IA critique, celui-ci est basé sur le plateau de Saclay, "poumon de l'écosystème européen d'innovation." A ce volet R&D, Thales ajoute une dimension production avec cortAIx Factory.

IA de confiance et donc « cybersécurisée »

La Factory est présentée comme "l'usine technologique en IA" du groupe. Elle a pour missions d'accélérer "la qualification et l'industrialisation des outils de développement de l'IA ainsi que les cas d'usage pour les données des systèmes." Dernière entité : cortAIx Sensors. Elle regroupe les compétences de l'entreprise dans les capteurs (sensors).

Ces activités se concentrent essentiellement dans le secteur de la défense pour lequel Thales produit, notamment, sonars, radars et radios.

"L'IA de confiance, intégrée dans ces technologies de capteurs, allège la charge de travail des opérateurs et accélère la détection, l'identification et la classification des objets ou scènes d'intérêt", détaille l'industriel français. Les radars AirMaster, qui équipent des avions de patrouille maritime, disposent ainsi de capacités embarquées en IA.

Ces technologies sont exploitées à des fins de surveillance, notamment. Elles permettent l'analyse de grandes quantités de données et la classification de cibles. Thales annonce investir près de 4 milliards d'euros chaque année en recherche & développement. Ces investissements portent, entre autres, sur l'IA, l'informatique quantique, l'edge computing, la 6G et la cybersécurité.

Le Pixel 8 va finalement bénéficier de Gemini Nano



Google avait décidé de réserver le modèle d'IA à ses modèles Pro, estimant le matériel du Pixel 8 trop limité. Suite aux nombreuses critiques, l'entreprise revient sur sa décision.

Lorsque Google a lancé Gemini Nano, l'entreprise a mis en avant ce que son modèle d'IA conçu pour les appareils mobiles apporterait au Pixel 8 Pro.

Tout en laissant de côté le modèle de base de la gamme, le Pixel 8, pour cause de matériel non compatible.

Il semblerait que ces « limitations matérielles » aient finalement pu être dépassées, puisque Google vient d'annoncer que Gemini Nano pourrait aussi bientôt bénéficier aux propriétaires de Pixel 8. Google a en effet confirmé hier que Gemini Nano arriverait sur les Pixel 8 dans une prochaine mise à jour Feature Drop, dont la preview pour les développeurs devrait arriver en juin.

Pour l'instant, la mise à jour sera donc réservée aux développeurs et aux tests, avant un probable déploiement sur tous les appareils.

Summarize et Smart Reply

Gemini Nano alimentera deux nouvelles fonctionnalités, initialement réservées au Pixel 8 Pro : Summarize et Smart Reply. Tout d'abord, l'application Recorder se dote d'une fonctionnalité Summarize (Résumer, NDLR) capable de générer une liste à puces avec les points importants d'un enregistrement audio. L'IA se basera pour cela sur la transcription de l'enregistrement. Un bon moyen de prendre des notes en réunion sans avoir à baisser la tête vers son écran de smartphone !

La deuxième fonctionnalité se nomme Smart Reply (Réponse intelligente, NDLR), et elle concernera le clavier Google Gboard. Selon Google, elle permettra de proposer des réponses automatiques de meilleure qualité, basées sur les capacités conversationnelles de l'IA. Sur le Pixel 8 Pro, Smart Reply fonctionne avec des applications tierces comme WhatsApp, Line et Kakao Talk.

Des « limitations matérielles »

Lorsque Google a présenté Gemini Nano et annoncé que l'IA serait exclusivement réservée aux Pixel 8 Pro, les utilisatrices et utilisateurs du Pixel 8 se sont sentis exclus et l'ont fait savoir.

Le géant du web a alors justifié sa décision par le manque de mémoire vive sur le Pixel 8 par rapport à la version Pro :

Gemini Nano s'exécutant localement sur l'appareil, Google s'inquiétait de la qualité de l'expérience Gemini. Pourtant, les deux modèles sont alimentés par le même chipset Tensor G3. En outre, Samsung a réussi à faire fonctionner Gemini Nano sur la série Galaxy S24, dont le modèle le moins performant dispose de 8 Go de RAM, comme le Pixel 8.

Finalement, Google est revenu sur ses premières réticences et a décidé de déployer l'IA sur les Pixel 8. La preview de juin montrera si l'entreprise a eu raison d'écouter les critiques.

Apple : la WWDC aura lieu le 10 juin prochain



Technologie : Et la question est sur toutes les lèvres : l'IA va-t-elle voler la vedette ? Quoiqu'il en soit, Apple devrait annoncer les prochaines nouveautés d'iOS, iPadOS, macOS et les autres.

Notez le 10 juin dans votre agenda : c'est la date à laquelle nous saurons peut-être enfin comment Apple prévoit d'intégrer l'intelligence artificielle à ses produits.

La firme a la pomme a en effet annoncé ce mardi sa prochaine conférence consacrée aux développeurs, la WWDC (Worldwide Developers Conference). A partir du lundi 10 juin prochain, les développeurs (principalement) et les autres personnes intéressées pourront assister à l'événement qui se tiendra à l'Apple Park de Cupertino. Il sera également comme toujours retransmis en direct sur internet.

Les développeurs à l'honneur

La WWDC est généralement l'événement au cours duquel Apple présente les prochaines versions majeures de ses différents systèmes d'exploitation. Il faut donc s'attendre à des démonstrations d'iOS 18, d'iPadOS 18, de macOS 15, de WatchOS 11, de tvOS 18 et de VisionOS 2.0.

Cet événement permet aux développeurs de rencontrer des experts et de découvrir de nouveaux outils et de nouvelles fonctionnalités pour les aider à créer des applications pour l'écosystème Apple.

« Nous sommes ravis de rencontrer les développeurs du monde entier à l'occasion de la WWDC24, une semaine extraordinaire consacrée à la technologie et à la communauté », fait valoir dans un communiqué de presse Susan Prescott, vice-présidente des relations avec les développeurs d'Apple dans le monde. « La WWDC a pour but de partager de nouvelles idées et de fournir à nos formidables développeurs des outils et des ressources innovantes pour les aider à créer quelque chose d'encore plus merveilleux. »

Apple et l'IA

Mais la WWDC de cette année promet quelque chose de plus, à savoir un coup de projecteur sur le travail d'Apple dans le domaine de l'IA. Alors que l'IA générative est partout autour de nous, en particulier dans les produits et services d'entreprises comme OpenAI, Microsoft et Google, Apple a accumulé du retard dans ce domaine. Pour tenter de le rattraper, la firme de Cupertino travaillerait sur sa propre technologie d'IA dans le but de l'ajouter à la prochaine génération d'iPhone et à d'autres produits.

Parmi les annonces attendues lors de la WWDC, il pourrait être question d'une assistance basée sur l'IA, pour des services tels qu'Apple Music, et d'une révision majeure et indispensable de Siri.

Au 19ème siècle, en Grande-Bretagne, une tentative de suicide était punie par pendaison

LE CHRISTIANISME a longtemps



considéré le suicide comme un péché. Historiquement dans les églises chrétiennes, les gens qui ont tenté de se suicider ont été excommuniés. À la fin du 19ème siècle en Grande-Bretagne, une tentative de suicide a été considérée comme une tentative d'assassinat et pouvait être punie par pendaison.
Aujourd'hui, ni les États-Unis ni l'Europe ne considèrent la tentative de suicide comme un crime, même si aux États-Unis il pourrait y avoir des pénalités pour ceux qui tentent cet acte.

Un cadavre vieux de 2400 ans a été si bien préservé qu'on a pu identifier la cause de sa mort !



L'HOMME TOLLUND a été découvert en 1950 dans une tourbière dans la péninsule du Jutland au Danemark par un couple qui cherchait de la tourbe dans la boue. Le cadavre de cet homme était presque parfaitement préservé y compris sa tête et le visage, ce qui a conduit à la croyance qu'il a été récemment assassiné. Lorsque les policiers ont inspecté le corps, ils ont été déconcertés par ce qu'ils ont vu et ont fait appel à des archéologues afin de l'examiner de plus près. Il s'est avéré que le cadavre soit vieux d'environ 2400 ans, et qu'il ait été victime d'un sacrifice humain, en effet, la corde avec laquelle il a été pendu était encore attachée à son cou et même sa barbe était encore visible au moment où il a été découvert.
L'homme Tollund se trouve aujourd'hui au musée de Silkeborg au Danemark.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Un ingénieur déjoue par hasard une attaque informatique mondiale: "Ça paraissait irréel"

Le monde de la technologie a récemment été secoué par la découverte d'une faille de sécurité majeure dans le système d'exploitation open source Linux. Des millions d'ordinateurs à travers le globe ont été menacés. C'est grâce à l'intervention opportune d'Andres Freund, ingénieur chez Microsoft, qu'une catastrophe d'ampleur mondiale a pu être évitée de justesse.

Il s'en est fallu de peu pour éviter une catastrophe numérique à l'échelle planétaire. Si Andres Freud n'avait pas détecté l'anomalie et suivi son intuition, des milliers d'ordinateurs opérant sous le système d'exploitation Linux auraient été touchés. Cela inclut toute une série d'infrastructures critiques telles que des hôpitaux, des banques et des gouvernements.
Si la faille a pu être réparée à temps grâce à l'alerte lancée par l'ingénieur allemand, l'événement souligne toutefois à quel point les organisations sont vulnérables.
La menace a obtenu un score de 10 sur l'échelle CVE (Common Vulnerabilities and Exposures) qui sert à évaluer la criticité des vulnérabilités sur une échelle de 0 à 10, 10 étant le plus critique. La faille de sécurité se place donc ainsi parmi les menaces digitales les plus importantes de l'histoire de l'informatique.

Une intuition salvatrice

Tout commence lorsque qu'Andres Freund effectue un vol depuis la Californie en février dernier. L'homme de 38 ans, originaire d'Allemagne, décide de s'occuper en travaillant un peu sur son ordinateur et remarque quelque chose d'anormal. Des messages d'erreur inhabituels apparaissent à l'écran, l'alertant sur une éventuelle anomalie.
À son arrivée, la vie quotidienne d'Andres reprend le dessus et il oublie ce qui lui est arrivé dans l'avion. C'est seulement quelques semaines plus tard, alors qu'il opère sur une base de données, qu'un autre incident attire son attention. Un logiciel, appelé SSH, affiche un comportement suspect. SSH est un outil permettant de se connecter à distance à un ordinateur de manière sécurisée. Intrigué, Andres décide de suivre son intuition et creuse un peu plus et découvre quelque chose de troublant. Une porte dérobée (ou 'backdoor' dans le jargon) est dissimulée dans 'XZ Utils', un ensemble de logiciels de compression largement utilisé dans les systèmes Linux.
Cette 'backdoor', aurait pu permettre à des pirates informatiques de prendre le total contrôle des ordinateurs infectés. Un accès illimité à des millions d'ordinateurs pour un groupe de hackeur expérimenté, un scénario catastrophe.

Un cyber héros

"Ça paraissait irréel. Il y a des moments où je me suis dit que je devais avoir mal dormi et que c'était un cauchemar", a confié le trentenaire au New York Times. Mais l'ingénieur ne rêvait pas, la menace était bien réelle.
Après la découverte, Andres Freund décide d'alerter des responsables implantés partout dans le monde afin d'alerter le public.
Désormais, Andres Freund est perçu comme un héros dans la communauté cyber. "Je trouve ça plutôt bizarre. Je suis plutôt quelqu'un de discret qui s'assoit seulement devant son ordinateur pour coder", s'étonne-t-il à l'heure d'évoquer cette gloire soudaine.
La gravité de la situation a été soulignée par l'agence américaine de la cybersécurité et des infrastructures de sécurité (CISA), qui a vivement recommandé aux utilisateurs concernés de revenir aux versions précédentes des systèmes d'exploitation.
L'identité de l'auteur de cette attaque 'backdoor' reste encore floue, mais des soupçons se dirigent vers un individu se faisant surnommer Jia Tan, qui aurait patiemment œuvré pendant des années au sein de la communauté Linux avant de semer le trouble. Bien que les motivations exactes de cet individu demeurent obscures, certains observateurs suspectent l'implication d'agences de renseignements étatiques, notamment les services russes, en raison du caractère sophistiqué et discret de l'attaque.

La police allemande saisit 103 millions de dollars en faux billets

La police allemande a indiqué vendredi avoir saisi 103 millions de faux dollars américains qui étaient destinés au marché américain.

Quatre palettes contenant 75 boîtes remplies de faux billets ont été découvertes lors de perquisitions dans une maison de la ville de Juebek, au nord de l'Allemagne, et à deux adresses professionnelles à Hambourg.
Les faux, "susceptibles d'être confondus avec de l'argent réel", ont pu être "identifiés lors d'un examen plus approfondi", ont déclaré les enquêteurs dans un communiqué.
Informée par les enquêteurs américains, la police allemande avait pu se rendre dans la cachette où se trouvaient les faux billets.

Les adresses ont mené les enquêteurs à un homme de 42 ans, soupçonné d'avoir "déjà exporté de la fausse monnaie vers les États-Unis". Les faux billets proviendraient d'un "grossiste en Turquie", qui stockait les billets en Allemagne pour les expédier aux États-Unis.
Le suspect, qui dirige deux entreprises d'exportation, fait désormais l'objet d'une enquête du parquet pour faux-monnayage. "La fabrication, l'approvisionnement, ainsi que la mise en circulation de ces faux billets constituent des infractions", a précisé la police.



Des orages volcaniques issus de puissantes éruptions auraient favorisé l'émergence de la vie sur Terre

Élément essentiel à la vie, l'azote est toutefois présent dans l'atmosphère sous une forme qui le rend inaccessible aux processus biologiques. Une découverte géologique tend à confirmer l'hypothèse selon laquelle l'énergie des orages volcaniques aurait produit suffisamment de nitrates pour favoriser l'émergence des premiers êtres vivants .



Sommes-nous tous nés d'un orage ? Jaillissant de l'interaction entre de très fines particules de cendre au sein du panache lors de l'éruption d'un volcan, la foudre volcanique (ou "orage volcanique") libère une énergie suffisante pour briser les molécules de diazote (N2) contenues dans l'air et former, au contact du dioxygène (O2), de précieux nitrates (NO3). Une nouvelle étude publiée dans la revue PNAS (février 2024) par des scientifiques de l'Institut des Sciences de la Terre de Paris (Sorbonne Université), repérée par Sciences et Avenir, apporte désormais une "preuve géologique" en faveur de l'hypothèse selon laquelle la foudre volcanique aurait "fixé" suffisamment d'azote pour contribuer à l'émergence des premiers êtres vivants.

Ces formes de vie initiales auraient ensuite progressivement acquis la capacité de fixer elles-mêmes l'azote de l'atmosphère, comme le font encore aujourd'hui certaines bactéries qui le rendent disponibles pour les plantes, les animaux... Les acides aminés et les nucléotides, briques de base respectives des protéines et des acides nucléiques (ADN et ARN), dépendent de cette fixation bactérienne.

60 téragrammes d'azote fixé pour un seul grand événement explosif

La preuve géologique apportée par l'étude consiste en "des quantités importantes de nitrates (...) découvertes dans des dépôts volcaniques provenant de très grandes éruptions explosives", écrivent les auteurs. "Les analyses géochimiques, y compris les multi-isotopes de l'oxygène (les isotopes étant les formes plus ou moins lourdes d'un atome, NDLR), indiquent que ce nitrate est le produit final de l'oxydation de la fixation de l'azote atmosphérique par la foudre volcanique."

Alors que notre planète connaissait il y a 3,5 à 4 milliards d'années une activité géologique beaucoup plus intense, un seul grand événement explosif a pu permettre la fixation d'environ 60 téragrammes (un milliard de kilogrammes) d'azote en moyenne, calcule l'étude. Multiplié par l'ensemble des volcans explosifs, cela représentait une véritable avalanche de nitrates pour les premières formes de vie sur Terre !

Notons que l'humain imite en quelque sorte ces orages volcaniques pour synthétiser massivement des engrais azotés destinés à l'agriculture. L'énergie nécessaire à la fixation de l'azote est cette fois-ci obtenue en brûlant des combustibles fossiles –
ce qui contribue au réchauffement climatique. L'agroécologie, elle, préfère faire bon usage des légumineuses (fèves, pois et haricots) dont les nodosités (nœuds racinaires) abritent des bactéries fixatrices d'azote...



L'impact des "enclumes" des nuages sur le réchauffement climatique n'est pas celui que l'on pensait

DES CHERCHEURS de l'université d'Exeter et de Sorbonne Université ont créé un modèle qui prédit comment les changements de la surface des "enclumes" – excroissances nuageuses communément observées pendant les orages tropicaux – affecteront le réchauffement climatique (Nature Geoscience).

Les "enclumes" des nuages rendent-elles les scientifiques marteau ? Incus ('enclume' en latin) désigne la région supérieure d'un cumulonimbus – l'un des dix genres de nuages définis par l'organisation météorologique mondiale – lorsque cette excroissance prend une forme "étalée" et "d'aspect lisse, fibreux ou strié" (Atlas international des nuages).

Ces mastodontes du ciel s'observent communément lors des orages, en particulier sous les tropiques. Or, à l'instar d'autres nuages à la fois étalés et imposants, ils agissent sur la température globale de deux manières – avec des conséquences radicalement opposées.

"Répondre à des questions essentielles de manière très simple"

D'un côté, les incus refroidissent la planète en réfléchissant la lumière du soleil. Mais de l'autre, ils la réchauffent en agissant comme un isolant pour le rayonnement terrestre. Comment, alors, prendre en compte leur effet dans les modèles visant à simuler le changement climatique sous différents scénarios d'émissions de gaz à effet de serre par les activités humaines ?

Plutôt que de rester entre l'enclume et le marteau, des chercheurs de l'université d'Exeter et du Laboratoire de Météorologie Dynamique de Paris (LMD - CNRS/Sorbonne Université) ont créé un modèle qui prédit comment les changements dans la surface de ces excroissances nuageuses affecteront le réchauffement de la planète (Nature Geoscience, avril 2024).

"Le changement climatique est complexe, mais il est parfois possible de répondre à des questions essentielles de manière très simple", a déclaré Brett McKim, auteur principal de l'étude (communiqué).

"Dans ce cas, nous avons simplifié les nuages en les ramenant à des caractéristiques de base : hauteur ou dépression, taille et température", détaille le physicien du climat à l'université d'Exeter et au LMD.

Et de poursuivre : "Cela nous a permis d'écrire des équations et de créer un modèle qui a pu être testé par rapport aux nuages observés." Une vérification dont l'issue a confirmé l'efficacité de ce modèle, réduisant ainsi l'incertitude des prévisions climatiques "de plus de moitié". Impressionnant !

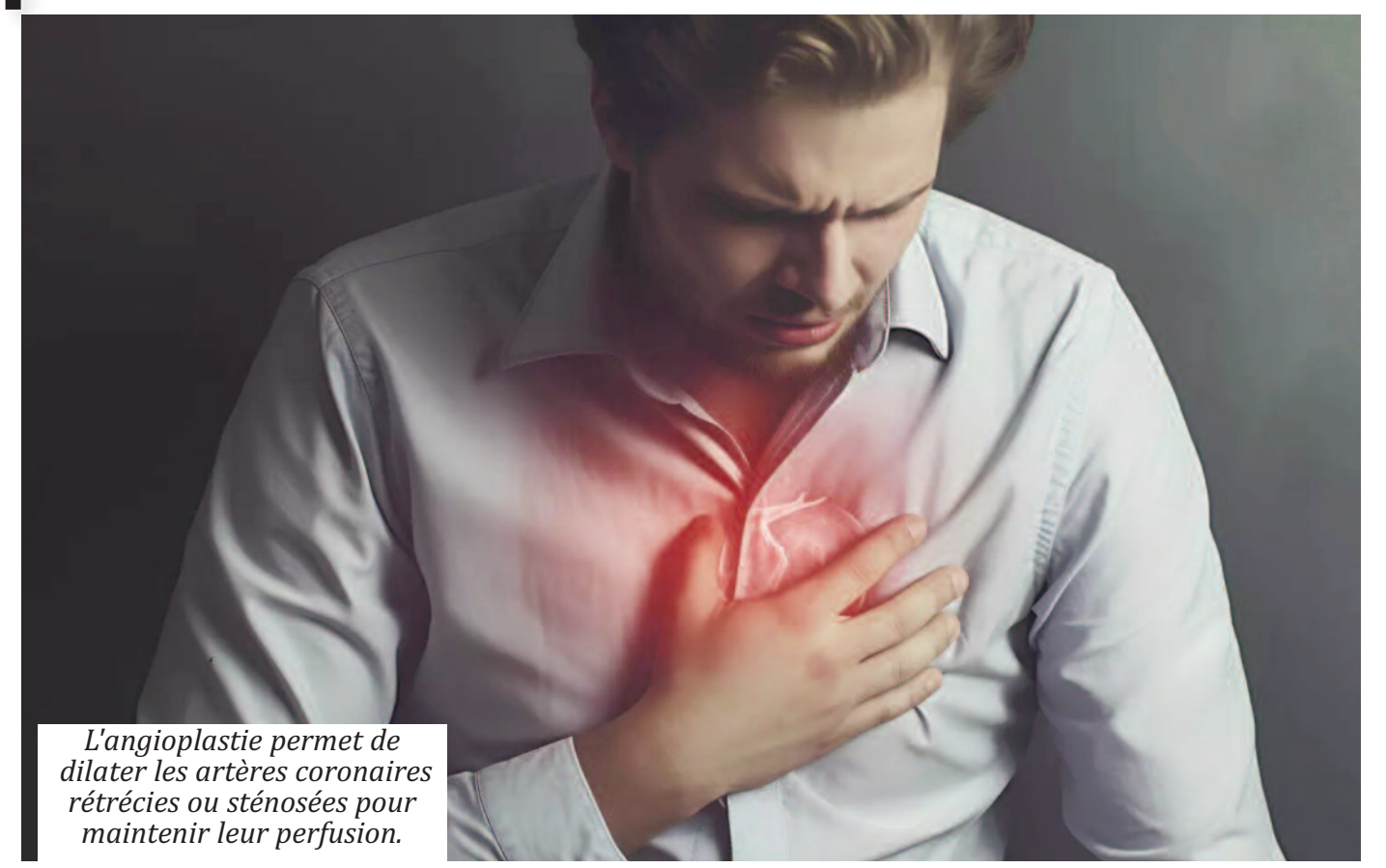
"Un grand pas en avant"

D'après ce modèle, les changements dans la surface des "enclumes" ont un impact beaucoup plus faible sur le réchauffement climatique que ce que l'on soupçonnait jusqu'à présent.

"C'est un grand pas en avant, potentiellement équivalent à plusieurs années d'écart dans la date à laquelle nous prévoyons d'atteindre des seuils tels que la limite de 2 °C fixée par l'Accord de Paris", souligne Brett McKim.

Cependant, la luminosité des nuages – déterminée par leur épaisseur – reste peu étudiée et constitue donc l'un des "principaux obstacles" à la prévision du réchauffement climatique futur. "Nous devons maintenant étudier comment le réchauffement affectera la luminosité des nuages, conclut l'auteur principal. C'est la prochaine étape de nos recherches."

Angioplastie : comment se passe la pose d'un stent ?



L'angioplastie permet de dilater les artères coronaires rétrécies ou sténosées pour maintenir leur perfusion.

L'angioplastie est est un traitement de choix qui permet de rétablir la circulation sanguine quand une artère est bouchée. Elle peut être indiquée lors d'un infarctus du myocarde, d'un accident ischémique cérébral ou oculaire ou en cas de maladie rénale ou d'artériopathie des membres. On distingue plusieurs types d'angioplastie :
L'angioplastie coronaire qui permet de dilater les artères coronaires sténosées (ou "bouchées") lors d'un infarctus du myocarde pour rétablir une bonne irrigation sanguine des muscles du cœur.
L'angioplastie transluminale qui consiste à passer un tube fin (cathéter) via la peau (voie percutanée) dans le système artériel. Le cathéter comprend un ballonnet à son extrémité.
Le cathéter est déplacé dans le système artériel jusqu'à ce que le ballonnet atteigne le rétrécissement artériel dans l'artère vertébrale. Le ballonnet est ensuite rapidement gonflé, ce qui étire l'artère (angioplastie) et réduit ainsi le degré de rétrécissement. Dans le cas de cette angioplastie, un stent est ensuite inséré dans l'artère pour prévenir un nouveau rétrécissement.
L'angioplastie carotidienne concerne les personnes victimes d'un accident ischémique cérébral ou oculaire causé par un rétrécissement (par une plaque d'athérosclérose) d'une des artères irriguant le cerveau (l'artère carotide interne). La technique est la même que pour d'autres régions.

En quoi consiste l'opération ?

L'angioplastie permet d'élargir les artères obstruées par un caillot à l'aide d'un cathéter (petit tube flexible) dont l'extrémité est munie d'un ballonnet gonflable. Le cathéter est inséré par le médecin dans l'artère et, lorsqu'il est bien positionné, il gonfle le ballonnet pendant un court moment pour élargir le vaisseau et ainsi améliorer le flux de sang. Dans la plupart des cas, le médecin place une endoprothèse aussi appelée "stent" à l'intérieur de l'artère une fois qu'elle est élargie. Ce stent métallique réduit le risque que cette partie du vaisseau rétrécisse de nouveau. Il arrive parfois, au bout de plusieurs semaines ou plusieurs mois, qu'un caillot sanguin se forme au niveau du stent, risquant ainsi de boucher l'artère. Un traitement anticoagulant permet alors de résorber ce caillot. Une radiographie peut être effectuée pour s'assurer de la place du ressort.

Artère bouchée : causes, symptômes, que faire ?

Le sang qui circule dans les artères est indispensable au bon fonctionnement de l'organisme, car il apporte l'oxygène nécessaire à la vie des tissus. Si une artère est bouchée, l'organe qu'elle irrigue est menacé. Symptômes, examens, solutions et traitements d'une artère bouchée...

Comment se passe l'opération ?

L'angioplastie se déroule dans une salle de radiologie, dans les conditions de stérilité nécessaires à l'introduction d'une sonde dans les artères. Une anesthésie locale est administrée au point d'entrée, et parfois générale si nécessaire, mais elle est en général non douloureuse. Le cathéter est introduit soit depuis l'artère fémorale située au pli de l'aine, soit depuis l'artère humérale ou radiale située au pli du bras ou au poignet. L'intervention se déroule sous contrôle radiologique en injectant de petites doses de liquide de contraste permettant d'opacifier l'artère.

Durée

L'intervention dure en général une à deux heures. Ensuite, le patient est surveillé et doit garder pendant quelques heures un dispositif de compression sur le point d'entrée du cathéter et rester allongé pendant environ 24h en cas de cathétérisme au pli de l'aine. En principe, il peut quitter l'hôpital le lendemain de l'angioplastie.

Risques

Malgré les progrès techniques, l'angioplastie comporte un risque de complications et d'échec dans 5% des cas :

Allergie le plus souvent liées à l'utilisation de produit de contraste iodé ou d'anesthésique local.
Hématome au point de ponction qui se traduit par un aspect bleuté qui peut persister plusieurs jours mais qui est habituellement sans conséquence.
Obstruction ou blessure d'une artère qui nécessite une réparation chirurgicale et parfois une transfusion sanguine.
Echec de l'angioplastie ou récidive (resténose).
Convalescence après
La convalescence dépend de l'indication de l'angioplastie. Mais dans la plupart des cas, le jour du retour à domicile, il est déconseillé de conduire soi-même, mais plutôt de se reposer. En général, la journée suivante, et après l'accord du médecin, il est possible de reprendre graduellement les activités habituelles.

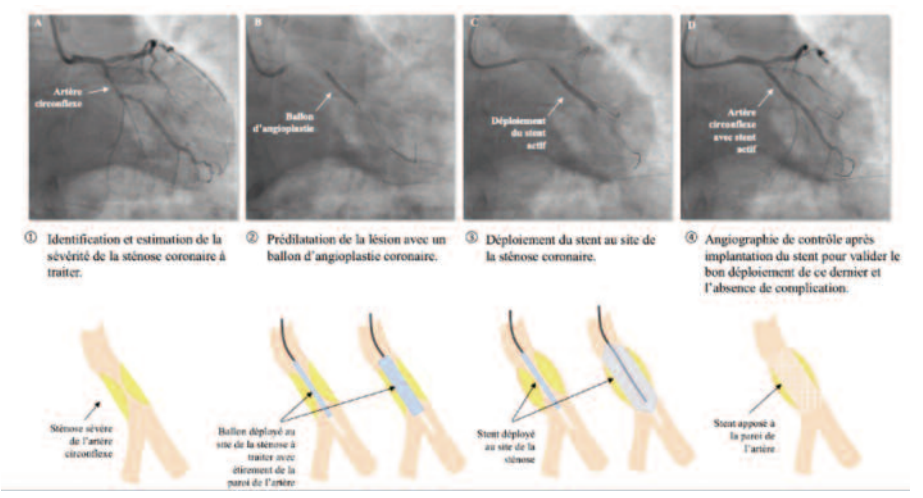
Sur le forum santé : les discussions au sujet de la pose de stent

SUJET	RÉPONSES
Fatigue apres pose de stent	38
Comment vivre après pose de stents	28
Pose de stents : les risques	38
Douleurs apres pose de stents	10
Essouflement apres pose stent	2

A retenir

► L'angioplastie permet de rétablir la circulation sanguine dans une artère bouchée.
► La technique du ballonnet consiste à gonfler un petit ballonnet dans l'artère pour écraser la plaque d'athérome et agrandir le diamètre de l'artère.
► La technique du stent consister à poser un mini-ressort dans l'artère pour éviter qu'elle ne se rebouche.

► L'angioplastie comporte un risque de complications et d'échec dans 5% des cas.
► La convalescence dépend de l'indication de l'angioplastie.



Glycémie à jeun :

LA GLYCÉMIE permet de connaître son taux de sucre dans le sang.
La glycémie correspond au taux de glucose (sucre) contenu dans le sang. Le sucre est un nutriment essentiel au bon fonctionnement des cellules de l'organisme. Une partie du glucose qui se trouve dans le sang est transformé en glycogène qui fournit le corps en énergie.
C'est important de connaître le taux normal de la glycémie à jeun. En-dessous d'un certain taux de sucre dans le sang, on parle d'hypoglycémie, tandis qu'au-dessus, il s'agit plutôt d'une hyperglycémie. Un diabète peut être décelé par cette analyse.

Qu'est-ce qui fait varier la glycémie dans le sang ?

Dans l'organisme, la régulation de la glycémie se fait grâce à un équilibre permanent entre différentes hormones. L'insuline par exemple - une hormone produite par le pancréas - fait baisser la glycémie, tandis que le glucagon, l'adrénaline, l'hormone de croissance ou le cortisol la font augmenter. L'alimentation, l'activité physique, le stress font également varier la glycémie. S'il fonctionne correctement, le pancréas produit de l'insuline en fonction de la glycémie. Après un repas riche en glucides, la glycémie s'élève et stimule la libération d'insuline. Cette hormone se fixe sur les membranes de certaines cellules, favorisant ainsi l'entrée du glucose dans les cellules et assurant la baisse de la glycémie. Contrôler sa glycémie est important car cela permet de savoir s'il y a un problème dans la production d'insuline ou au niveau des récepteurs de l'insuline.
"Cela permet aussi de déterminer si le patient est atteint d'un diabète ou d'un trouble de la régulation du glucose, d'autant que le diabète est une pathologie silencieuse. Il est donc utile de vérifier sa glycémie, même en l'absence de symptômes dès lors qu'il y a un risque plus élevé d'avoir un diabète (antécédents familiaux, surpoids, l'existence d'autres problèmes de santé type hypertension artérielle)", précise le Dr Marc Popelier, médecin spécialiste en diabétologie à la Pitié-Salpêtrière à Paris. Le dosage de la glycémie est prescrit par un médecin au cours d'une consultation ou à l'hôpital lorsque le patient présente des symptômes évocateurs d'une baisse de sécrétion d'insuline comme :
la soif
la fatigue
une infection type mycose récidivante
un amaigrissement



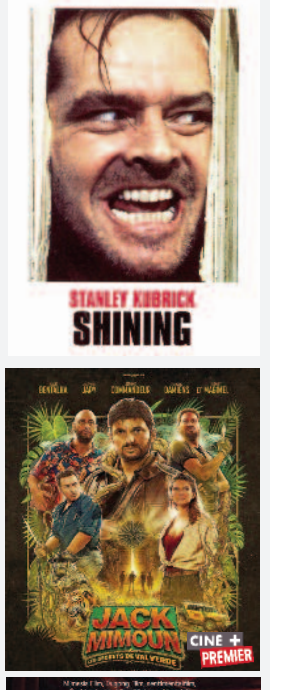








JEUNE INDEPENDANT







télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Série dramatique 2024 — TF1
Le négociateur

21h00 Série de suspense ,Grande-Bretagne 2024 — France 2
Meurtres au paradis

20h55 Téléréalité - France 2024 — M6
Mariés au premier regard

20h55 Série dramatique France,2023 — CANAL+
La fièvre

20h55 Cinéma Comédie — W9
Etats-Unis 1993
Sister Act, acte 2

21h00 Film d'horreur — CINE + FRISSON
États-Unis - 1980
Shining

21h05 Série humoristique — 6ter
France
Kaamelott

20h50 Comédie ,2022 — CINE + PREMIER
Jack Mimoun et les secrets de Val Verde

21h20 Film d'action Finlande - 2014 — C8
Commissaire Magellan

20h50 Comédie Biographie, 2023 — CINE CINEMA
Il Boemo

22h00 Film d'action — CINE + FAMIZ
États-Unis - 2017
Power Rangers

21h20 Film fantastique — TMC
Etats-Unis 2018
Aquaman

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique Canada, 2023
Saison 2 Épisode 1/2

Yellowjackets

Sur le camp, les survivants s'organisent. Il y a les pragmatiques comme Travis et Natalie qui partent chasser ; et ceux qui optent pour l'ésotérisme comme Shauna, enceinte, qui parle avec Jackie ou Lottie en lien avec les esprits.

22h51

Série dramatique Canada, 2023
Saison 2 Épisode 3/4

Yellowjackets

Excepté Taissa, chaque survivant se souvient des événements survenus la nuit précédente, lorsqu'ils entouraient le corps de Jackie. Les âmes sont lourdes. Lottie propose d'organiser une fête prénatale pour l'enfant à naître de Shauna.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:26	12:31	16:09	18:58	20:25
CONSTANTINE	04:32	12:35	16:13	19:02	20:29
ALGER	04:47	12:50	16:27	19:16	20:42
OUARGLA	04:46	12:40	16:15	19:03	20:25
CHLEF	04:53	12:56	16:34	19:23	20:49
MOSTAGANEM	04:59	13:01	16:39	19:27	20:53
ORAN	05:02	13:04	16:42	19:30	20:56

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7863 — LUNDI 8 AVRIL 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	27°	16°
Oran	24°	16°
Constantine	31°	11°
Ouargla	35°	19°

VIOLENCES APRÈS LE MATCH USM ANNABA - CS CONSTANTINE

149 «hooligan» devant les juges

La rencontre ayant opposé l'USM Annaba au CS Constantine pour le compte des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie fait encore, six jours après, couler beaucoup d'encre.



Halte à la violence dans les stades.

Un total de 149 personnes arrêtées et identifiées pour leur implication dans des actes de violences ayant touché des supporters du club constantinois et leurs biens (véhicules) seront présentés aujourd'hui devant les juges des tribunaux de Annaba, Berrahal et El-Hadjar, apprend-on de sources crédibles. Dix-sept individus impliqués dans des faits d'hooliganisme devront répondre de leurs actes devant la juridiction d'El-Hadjar et 27 autres seront présentés devant le magistrat du tribunal de Berrahal.

Le reste soit, plus d'une centaine de pseudo-supporters annabis parmi eux l'auteur présumé de la vidéo diffusée sur les réseaux sociaux montrant des actes de violences seront poursuivis par la juridiction de Annaba, précisent les mêmes sources, ajoutant que l'opération d'identification des auteurs se poursuit.

A noter aussi qu'un membre dirigeant du club annabi a été entendu par les enquêteurs, au lendemain de la rencontre pour sa présumée implication dans la vente à l'intérieur du stade de fumigènes et autres produits pyrotechniques aux fans des deux galeries de supporters.

Les tristes événements, largement condamnés, ayant malheureusement terni la fin de la rencontre continuent de susciter des interrogations au sein des populations des deux villes voisines. Des scènes de violences ayant touché les biens de supporters constantinois, dont des dizaines de véhicules saccagés.

Un fan du club constantinois, écrasé par une voiture, est toujours sous surveillance médicale au CHU Dr Ben Badis de Constantine après avoir été pris en charge dans un premier temps par le staff médical du CHU Ibn Rochd d'Annaba après avoir été gravement touché au crâne et au torse.

Le manager du club cirtéen, Tarek Arama lui a rendu visite ce week-end.

Le match gagné par le club constantinois par 2 buts à 0 avait pourtant débuté sous de bons auspices. Des images et vidéos montrant avant le match des scènes de complicité et d'amitié entre les supporters des deux clubs avaient été largement propagées.

Des repas pour la rupture du jeûne avaient même été distribués aux fans du club constantinois sur la grande esplanade du stade du 19 mai, investi pour l'occasion par les éléments du service d'ordre. Ce fut en milieu de rencontre, vers 22 heures, que la tension monta d'un cran lorsque les deux galeries commencèrent à se lancer des produits pyrotechniques, situation qui dégénéra à la sortie du stade lorsque les supporters constantinois constatèrent, plusieurs minutes après avoir fêté au stade avec leur team la qualification aux quarts de finale, les dégâts causés par les pseudo-supporters des Rouge et Blanc et qui ont touché plusieurs dizaines de véhicules stationnés aux alentours de l'enceinte sportive.

La violence se poursuivra bien après lorsque de jeunes annabis catapultèrent les véhicules immatriculés du code de la capitale de l'Est notamment au niveau de la commune de Berrahal.

Amine B.

LE MINISTRE DU TOURISME À BLIDA

Nouveaux hôtels et complexes touristiques à l'horizon

«**BLIDA** est une wilaya commerciale et d'affaires par excellence, il lui faut davantage d'infrastructures hôtelières et de complexes touristiques et sportifs pour combler son déficit en la matière, car le nombre de touristes et d'hommes d'affaires s'accroît d'année en année». C'est ce qu'a déclaré Mokhtar Didouche, ministre du Tourisme et de l'Artisanat à sa sortie du complexe thermal de Hammam Melouane, en marge de sa visite de travail et d'inspection avant-hier dans la wilaya de Blida.

Il a ajouté que cette visite lui a permis de faire le point sur l'état d'avancement d'un certain nombre de nouveaux projets devant contribuer au renforcement du parc hôtelier local par un nombre considérable de lits, tout en assurant d'autres prestations.

A l'occasion, le ministre du Tourisme, accompagné de Brahim Ouchen, wali de Blida, et d'une forte délégation, a procédé à la pose de la première pierre de réalisation d'un hôtel 5 étoiles, premier du genre à Blida, d'une capacité d'accueil globale de 185 lits. Il a, en outre, procédé à la pose de la première pierre d'un complexe sportif, d'une aire de jeux pour enfants et d'un centre commercial situé à l'entrée nord de la ville des Roses, sur un grand boulevard qui le relie à l'autoroute Est-Ouest, de façon à constituer une destination de choix pour les visiteurs de la wilaya, réputée pour être un pôle industriel, touristique et commerciale.

Le ministre s'est également enquis de l'état d'avancement du projet du complexe touristique et sportif en réalisation à l'entrée nord de la ville de Blida. La réception du complexe, qui englobe des salles de sport, une piscine et des terrains de jeux, est attendue à la fin de l'année en cours. Il compte aussi un hôtel d'une capacité d'accueil de 94 lits et un restaurant, dont la livraison est attendue en 2025.

A Chréa, station touristique très connue et appréciée par ses visiteurs, surtout en hiver, le ministre a inspecté les travaux d'un hôtel de 90 lits, doté aussi d'un restaurant et de locaux commerciaux.

Celui-ci sera mis en service avant la fin de l'année en cours. M. Didouche s'est, par ailleurs, rendu dans la région de Hammam Melouane, où il a visité la station thermale Zaim englobant plusieurs piscines chaudes, des Jacuzzi et des douches thermales individuelles, ainsi qu'un établissement hôtelier privé étoilé, avant d'entamer la fin de sa tournée par la visite d'une exposition artisanale organisée à la maison de l'Artisanat d'Ouled Yaich.

T. Bouhamidi

CONSULAT GÉNÉRAL D'ALGÉRIE À LILLE

Passeports biométriques sur rendez-vous dès le 16 avril

LE CONSULAT général d'Algérie à Lille annonce qu'à partir du 16 avril prochain, les demandes de passeport biométrique se feront uniquement sur rendez-vous à prendre sur le site du consulat général. C'est ce qu'a indiqué, hier, la représentation diplomatique dans un communiqué. Cette mesure rentre dans le cadre de l'amélioration des prestations consulaires, ainsi que dans l'objectif de garantir une meilleure qualité de service aux ressortissants algériens établis dans la circonscription du Consulat général d'Algérie à Lille. Suite à cette annonce le député de l'émigration Abdelouahab Yagoubi, a applaudit cette initiative en déclarant «saluer la décision du consul général d'Algérie à Lille, qui essaye de surmonter les difficultés de l'afflux massif de nos citoyens pour les procédures de renouvellement de leur passeport». A cette occasion, le député de la zone France-Nord est, en outre, revenu à la charge pour appeler encore une fois à la suppression de l'obligation de présentation d'un passeport pour les Algériens établis à l'étranger désirant rentrer au pays. «Nous attendons toujours l'annulation de l'instruction qui perpétue cette mesure», a souligné Abdelouahab Yagoubi, ajoutant : «Ceci à l'exemple de ce qui s'est produit il y a quelques jours quand le président de la République a annoncé l'arrêt de l'exclusion arbitraire des harraga du droit d'accès aux prestations consulaires comme l'obtention de passeports».

Sihem B.

ANNABA

Forte explosion suivie d'un incendie dans la zone industrielle

UNE FORTE explosion suivie d'un immense incendie a eu lieu dans les premières heures de la matinée d'hier, dans la zone industrielle d'El Bouni dans la wilaya d'Annaba, a appris le Jeune Indépendant auprès de la Protection civile. L'explosion s'est produite dans l'usine de l'entreprise Raylan spécialisée dans la fabrication des équipements électroménagers.

L'explosion dont la déflagration a été entendue dans toute la ville d'Annaba a eu lieu dans l'unité de polystyrène qui a donné lieu à incendie qui s'est propagé dans l'atelier de montage des machines à laver.

Le sinistre qui a été maitrisé vers 3h00 du matin a causé des dégâts matériels et fait un seul blessé léger selon la protection civile qui a mobilisé, pour la circonstance, huit équipes d'intervention et six ambulances. Le Wali d'Annaba s'est déplacé sur le lieu du drame pour s'enquérir sur les dégâts causés par l'explosion et les mesures prises pour circonscrire l'incendie qui menaçait de s'étendre à d'autres usines au sein de la zone industrielle.

M. B.